

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»  
PARTIE A**

**IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	CCI
Intitulé	Programme opérationnel FSE Wallonie-Bruxelles 2020.eu
Version	2016.2
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>5</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>8</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	11
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 1 / 8i .....	11
1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	13
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 1 / 8i.....	14
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 1 .....	16
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 1 / 8v .....	17
1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	19
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 1 / 8v.....	20
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 1 .....	22
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10iii.....	23
1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	25
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 10iii .....	26
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2 .....	28
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10iv.....	29
1.4. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	31
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 10iv.....	32
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2 .....	34
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9i.....	35
1.5. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	37
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9i.....	38
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3 .....	40
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9iii.....	41
1.6. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	43
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9iii .....	44
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3 .....	46
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 8ii.....	47
1.7. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	49
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 8ii .....	50
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4 .....	52
Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 4 / 8ii .....	53

1.8.	Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	55
	Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 8ii .....	56
	Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4 .....	57
	Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - AT .....	58
	Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - AT .....	59
	Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - AT / AT .....	60
	Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	61
	3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	63
	Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme .....	63
	Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013] .....	64
	Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	65
	Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	66
	Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles.....	67
<b>4.</b>	<b>SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....</b>	<b>68</b>
<b>5.</b>	<b>VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNESMMMM</b>	<b>70</b>
<b>6</b>	<b>PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>74</b>
<b>7.</b>	<b>RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....</b>	<b>78</b>
<b>8.</b>	<b>RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>79</b>
<b>9.</b>	<b>Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE .....</b>	<b>80</b>
<b>10.</b>	<b>PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>82</b>
10.1.	Grands projets .....	82
10.2.	Plans d'action communs .....	85
<b>11.</b>	<b>ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>88</b>
11.1.	Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	88
11.2.	Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	100
11.3.	Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	101
11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	103
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	103
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>105</b>
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	105
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	107
<b>13.</b>	<b>ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....</b>	<b>109</b>

<b>14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>110</b>
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	110
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	110
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales .....	110
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 111	
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant .....	112
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées .....	112
<b>15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>114</b>
<b>16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement) .....</b>	<b>115</b>
<b>17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>116</b>
<b>18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)] .....</b>	<b>117</b>
Documents .....	118
Résultats de la dernière validation .....	119

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### 2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Suite au dernier appel à projets, 604 projets/plans d'actions ou projets novateurs issus de ces derniers sont en cours pour un montant de 401.852.025 € FSE/IEJ en Transition et 191.120.662 € FSE/IEJ en Plus développée.

Le suivi des indicateurs de résultat permet de premiers constats sur l'évolution de la mise en œuvre du PO.

Les nombres totaux de participants sont estimés à partir du nombre de chômeurs, d'inactifs et de travailleurs (CO 01, CO 03, CO 05). En raison de quelques bénéficiaires dont le statut n'est pas renseigné, ce nombre peut varier par rapport au « grand total des participants » de SFC.

**La PI 8.1** regroupe les activités d'autocréation d'emploi, par des demandeurs d'emploi ou des inactifs. Dans les deux zones (Transition et plus développée), le nombre de bénéficiaires a augmenté significativement entre 2014 (1.576) et 2015 (3.815). L'augmentation s'est poursuivie en 2016, le nombre de bénéficiaires s'élève à 4.142. Au total, 9.533 bénéficiaires sont concernés depuis 2014.

Cette progression rapide du nombre de bénéficiaires permet d'atteindre la plupart des objectifs à 2023. Ainsi, le PO prévoyait 5.800 demandeurs d'emploi en transition et 570 en plus développée. Les réalisations cumulées sont respectivement de 5.816 et 1.125. Le seul objectif qui n'est pas atteint concerne les personnes inactives pour la seule zone transition, plus difficilement mobilisables dans ce type d'intervention.

Comme souligné en 2015, le public de cette PI est essentiellement composé de demandeurs d'emploi et est légèrement plus féminin (51%). Les jeunes représentent 27% des bénéficiaires et les détenteurs d'un certificat de l'enseignement secondaire sont bien représentés (33%).

**La PI 8.5.** compte en 2016 près du double de bénéficiaires (980) qu'en 2015 (498). Sur les deux années d'interventions, le nombre total de bénéficiaires s'élève à 1.478. Ce public est composé quasi exclusivement de travailleurs occupés.

En zone plus développée, les objectifs 2023 (500 bénéficiaires) semblent atteignables ; ils le sont déjà à plus de 60%. En transition, leur atteinte impliquerait de multiplier par vingt les réalisations par rapport à 2016.

Le public est majoritairement féminin (56%) et se caractérise par un haut niveau de diplôme (74 % de diplômés de l'enseignement supérieur).

**La PI 10.3** porte sur la formation tout au long de la vie. Elle regroupe une part quantitativement importante des réalisations du PO. On y compte 111.221 bénéficiaires depuis 2014. Après un démarrage lent, les réalisations qui étaient, pour les deux zones, de l'ordre de 12.446 bénéficiaires en 2014 atteignent 51.465 en 2015 et 47.310 en 2016.

Deux types d'objectifs sont fixés, en termes d'acquisition d'une qualification et de mise à l'emploi. Pour le 1er, les objectifs à 2023 sont déjà acquis ou en voie : 9.600 participants obtenant une qualification en zone plus développée et 21.400 en transition. Les réalisations cumulées à 2016 sont de 14.827 en transition et 5.211 en zone plus développée. Pour le 2ème, les objectifs sont ambitieux (12.7000 en transition et 28.800 en zone plus développée) et ne seront probablement pas atteints vu le rythme de réalisation (702 mises à l'emploi en zone plus développée et 3.072 en transition depuis 2014).

Le public bénéficiaires est majoritairement masculin (59%), pour plus de la moitié demandeurs d'emploi (56%). Les inactifs (9%) sont moins nombreux que les personnes en emploi (33%). Les détenteurs d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur représentent le groupe principal (26%).

L'inclusion constitue l'une des priorités du FSE et constitue **la PI 9.1**. Elle regroupe un nombre significatif d'interventions avec 91.000 bénéficiaires depuis 2014. Les réalisations sont en progression: le nombre de bénéficiaires, qui s'approchait, pour les deux zones, de 22.000 en 2014 passe à 31.765 en 2015 et dépasse les 37.000 en 2016.

De nombreux objectifs quantitatifs et de réalisation sont associés à cette priorité d'investissement. Les cibles 2023 sont déjà dépassées pour la formation des chômeurs et des chômeurs de longue durée. Les objectifs liés aux inactifs restent pour l'instant hors d'atteinte. Les objectifs relatifs aux participants défavorisés en recherche d'emploi après la formation sont déjà atteints, ceux des chômeurs qui obtiennent un emploi semblent plus atteignables en transition (13.535 mises à l'emploi pour un objectif de 20.300 en 2023) qu'en zone plus développée (2.342) mises à l'emploi pour un objectif de 19.400 en 2023).

Une partie de la difficulté réside dans les caractéristiques du public. Si l'on prend l'ensemble des bénéficiaires, on obtient une répartition hommes femmes quasi égalitaire. Les moins de 25 ans représentent 26% du public qui est pour l'essentiel (88%) composé de chômeurs. Parmi les chômeurs, 60% sont chômeurs de longue durée. Enfin, le public se caractérise par un très faible niveau de formation : 42.4 % n'a pas dépassé le niveau secondaire inférieur.

Enfin, **la PI 8.2** vise l'accompagnement, la formation et la mise à l'emploi des jeunes. Une partie des interventions concerne l'ensemble du territoire alors que dans les zones où le chômage des jeunes est particulièrement élevé, une intervention supplémentaire au titre de l'IEJ est prévue.

**Les interventions FSE** ont touché à ce jour 41.065 jeunes. Ce nombre était symbolique en 2014 (165), il s'élevait à 19.251 en 2015 et à 21.649 en 2016.

Les objectifs 2023 en termes de réalisation, et qui portent sur le nombre de chômeurs, de chômeurs de longue durée et d'inactifs participant au programme sont déjà atteints fin 2016 dans les deux zones, à l'exception du nombre d'inactifs formés en zone plus développée. Cependant l'objectif est déjà réalisé

aux deux tiers et devrait l'être d'ici 2023.

Les objectifs en termes de résultat, portant sur le nombre de jeunes inactifs engagés dans la recherche d'emploi, le nombre de jeunes suivant une nouvelle formation, le nombre de jeunes obtenant une qualification et le nombre de jeunes obtenant un emploi devraient être atteints dans les deux zones.

Ce public jeune est essentiellement composé d'inactifs (86%). Il est pour près des deux tiers composé d'hommes. Il comprend une grande part de peu qualifiés : 35 % n'a pas de diplôme supérieur au secondaire inférieur et 20 % n'a que le secondaire inférieur.

**S'agissant de l'IEJ**, on observe qu'après un lent démarrage (5.256 stagiaires) en 2014, la mesure a connu un développement significatif en 2015 (21.845) et en 2016 (35.699 stagiaires). Le total cumulé des réalisations s'élève à 62.800 bénéficiaires.

La plupart des objectifs devraient être atteints sans difficulté dès la fin de la programmation. Les taux de réalisation, fin 2016 sont compris entre 12 et 80 % de l'objectif final.

Le public est assez semblable aux interventions FSE hors IEJ. Il est essentiellement masculin (60%) et inactif (63 %), dont les niveaux de qualification sont faibles (29 % diplômé de l'enseignement primaire ou secondaire inférieur, 29 % de l'enseignement secondaire supérieur).

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	ENTREPRISES CREATIVITE ET	<p>L'accompagnement à la création porte sur la faisabilité du projet, le plan d'affaire, le financement et sur la reprise d'activité. Cela de l'idéation du projet à la post-crédation pour assurer plus de viabilité à la nouvelle activité. Par ailleurs, des formations permettent de parfaire les acquis des porteurs de projets ou managers. Fin 2016, 22 projets sont sélectionnés pour un montant FSE de 13.338.948 €. Le démarrage en force du projet de l'EFPM explique la hausse subite du volume d'activité. Le manque d'assiduité des bénéficiaires et la faible qualité des projets de création d'entreprise sont constatés. L'enjeu est alors de soutenir les projets ayant un degré raisonnable de viabilité. En matière d'innovation et de créativité, les accompagnements portent sur le développement de processus d'innovation/créativité, le diagnostic du caractère innovant d'une idée/d'un produit, la gestion/valorisation de la propriété intellectuelle, l'intégration du design et des résultats issus d'une recherche partenariale, des formations à la créativité, etc. Cette mesure permet la mise en réseau des acteurs : entreprises, chercheurs, monde académique. Fin 2016, 37 projets sont sélectionnés pour un montant FSE de 30.431.587 €. L'octroi tardif de certains financements (hors FSE) a pu ralentir la mise en œuvre de certaines actions mais les moyens ont depuis été octroyés. Sous-estimation des valeurs cibles (CO01, 02, 03; SO01 et 14) pour la RD, liés à la présence de l'EFPM qui y intègre l'alternance; de même; même constat pour la valeur cible SRO2 pour la RD.</p>
2	CONNAISSANCES COMPETENCES ET	<p>Cet axe est consacré à la formation, les connaissances et les compétences. Les actions visent une meilleure employabilité du public cible en vue de renforcer la compétitivité des entreprises à travers des formations pointues porteuses d'emplois, dans les métiers émergents et d'avenir ou des formations à haute valeur ajoutée. Formation à haute valeur ajoutée : les dispositifs portent sur la promotion des métiers techniques, la formation qualifiante ou à distance ou en alternance, la validation des compétences, la valorisation des acquis de l'expérience, l'apprentissage tout au long de la vie, la formation des formateurs. Fin 2016, 98 projets sont sélectionnés pour un montant FSE de 180.133.357 €. Les valeurs cibles de CO01 et 02 seront à revoir pour la transition. De même Pour ce qui concerne la PI 10.4, dont les indicateurs de résultats sont inadéquats. La conjoncture économique et sociale en 2016, a démontré l'utilité des dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience et de reconversion suite aux licenciements collectifs connus en Wallonie et à Bruxelles. Cependant, la réduction des budgets alloués aux chèques formation impacte la demande des bénéficiaires. En matière d'alternance dans le supérieur, l'adoption tardive du décret a retardé le lancement des projets sur cette thématique.</p> <p>Système de formation performant : cette mesure permet d'initier des projets pilotes afin de répondre à l'évolution des systèmes éducatifs. Un appel à projets s'est tenu en 2016 sur cette mesure. Ce sont ainsi 39 projets qui sont</p>



ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		sélectionnés pour un montant FSE de 22.455.964 € dont 1 fiche projet doit encore être validée.
3	SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI	Cet axe vise l'accompagnement et l'insertion socioprofessionnelle de personnes en situation de précarité et de vulnérabilité (handicap, addictions, détenus, sans domicile fixe, ménage monoparental, etc.), et donc éloignées du marché de l'emploi. Il permet de lutter contre les différentes formes de discrimination et de promouvoir l'égalité des chances. Les 3 premières mesures permettent ainsi d'offrir des services collectifs ou individualisés pour ramener ces publics vers l'emploi : aide administrative, remise à niveau (de base), identification des compétences et recherche d'emploi. Fin 2016, 252 projets sont sélectionnés pour un montant FSE de 217.357.128 €. L'ensemble des projets ont débuté. Parmi ces projets, 2 ont abandonné suite à des difficultés de mise en œuvre. La variation à la baisse en 2016 de l'indicateur CO05 transition s'explique par le fait que les cellules de reconversion ont été moins activées en 2016 qu'en 2015. A l'inverse, en région développée, l'accroissement des indicateurs CO01 et CO11 s'expliquent par une reprise très des activités de Bruxelles-Formation et de l'EPS. Par ailleurs des cibles dont SO14, CO01 à CO03, CR01 à 05, devront être redéfinies sur des bases statistiques plus complètes. 2016 a été marquée par la crise dans les prisons obligeant les acteurs à suspendre leurs activités pour les détenus. Ils ont veillé à maintenir la relation de confiance afin de relancer leurs actions dès l'accès aux prisons à nouveau possible. 14 projets, pour un montant FSE de 3.643.287 € se consacrent à la promotion de l'égalité des chances entre homme et femmes et à la lutte contre les discriminations. Pour ce qui concerne la PI 9.3, les indicateurs proposés sont peu représentatifs de sa spécificité.
4	INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL	Cet axe est dédié aux jeunes de moins de 25 ans (mesure 4.1) et aux jeunes de 18 à moins de 25 ans qui ne sont ni à l'emploi, ni en formation ou aux études (soit les NEETs) (mesure 4.2 consacrée à l'Initiative pour l'emploi des jeunes à Bruxelles, en Hainaut et à Liège – IEJ). Il contribue à la mise en œuvre de la Garantie jeunesse en Belgique. 19 projets sont sélectionnés sur la mesure 4.1 pour un montant FSE de 33.167.270 € et 123 sont sélectionnés sur la mesure 4.2 dédiées aux NEETs pour un montant FSE et IEJ de 74.016.612 €. On soulignera l'abandon de 8 projets en IEJ, tous liés à la difficulté d'atteindre le jeune, cela même pour les acteurs dont c'est habituellement le public. Ces mesures offrent aux jeunes un parcours individuel et/ou collectif adapté, en vue de l'établissement d'un plan d'actions personnalisé visant la reprise d'une formation ou leur insertion sur le marché de l'emploi. On peut ainsi citer l'accompagnement par un conseiller référent, la prévention et la prise en charge du décrochage scolaire mais également, l'indispensable (notamment pour les NEETs) accompagnement pour réduire les précarités auxquelles les jeunes font face (accès au logement, à un repas, etc.). Enfin, les doutes quant à l'éligibilité de certaines actions sélectionnées sur l'IEJ, suite à l'audit, n'ont pas facilité la mise en œuvre de l'IEJ. Les cibles visées sont loin d'être atteintes en raison d'un démarrage tardif de l'IEJ, atteignant en 2016 un rythme plus ou moins normal.
AT	Assistance technique	Après différentes procédures de recrutement, l'emploi au sein de l'Agence FSE est maintenu et la formation des

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>nouveaux gestionnaires est en cours. Le Comité de gestion veille à ce que chaque poste vacant soit pourvu le plus rapidement possible, dans le respect des procédures de recrutement. La FWB a par ailleurs lancé une procédure de recrutement pour le poste de Directeur de l'Agence, répondant au constat de l'autorité d'audit et de la Commission. Aucune décision n'est cependant attendue avant 2017.</p> <p>Pour la gestion des dossiers FSE, l'Agence FSE utilise une application informatique dont la mise à jour et l'amélioration s'est poursuivie en 2016, notamment sur base des constats du RAMO 2015 et de l'audit.</p> <p>Dans le cadre de son plan de communication, l'Agence FSE a initié un projet d'exposition photos relative à la mise en œuvre de l'IEJ ; les photographes du Collectif HUMA ont visité les projets volontaires et un portfolio de quelques 200 photos est constitué.</p> <p>Dans le cadre de ses activités d'appui méthodologique aux bénéficiaires, l'Agence FSE a organisé deux séminaires afin de présenter les obligations réglementaires en matière de communication ainsi que les outils mis à disposition. L'enquête réalisée lors de ces réunions a servi de base à l'élaboration d'un plan de formation à l'intention des bénéficiaires (pour 2017), alliant séminaires thématiques et ateliers pratiques.</p> <p>Un appel à projets transnational a été lancé en 2016. Un soutien méthodologique a été mis en place (documents techniques, point de contact) afin de faciliter l'introduction des candidatures et/ou l'identification des partenaires. Cet appel sera clôturé en 2017.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 1 / 8i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					13,00	4,00	9,00				1,00	6,00	
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition					66,00	36,00	30,00				16,00	14,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					59,00	19,00	40,00				6,00	26,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition					621,00	309,00	312,00				198,00	129,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					1 562,00	957,00	605,00				97,00	81,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition					42,00	20,00	22,00				15,00	16,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					180,00	49,00	131,00				14,00	46,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	350,00		180,00	49,00	131,00	0,51			14,00	46,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition					1 539,00	702,00	837,00				254,00	309,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	3 500,00		1 539,00	702,00	837,00	0,44			254,00	309,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					67,00	16,00	51,00				15,00	47,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition					1 018,00	449,00	569,00				269,00	350,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	leur participation	transition													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	3,00	3,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	20,00	16,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3,00	9,00	10,00	5,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	46,00	88,00	65,00	95,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	860,00	524,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	5,00	6,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	19,00	49,00	16,00	36,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	19,00	49,00	16,00	36,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	239,00	301,00	209,00	227,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	239,00	301,00	209,00	227,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1,00	4,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	180,00	219,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

### 1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 1 / 8i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	5 800,00			5 816,00	2 734,00	3 082,00	1,00			2 450,00	1 175,00	1 275,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	1 700,00			2 243,00	969,00	1 274,00	1,32			844,00	377,00	467,00
CO03	personnes inactives	En transition	5 700,00			192,00	101,00	91,00	0,03			78,00	36,00	42,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				104,00	47,00	57,00				52,00	22,00	30,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				515,00	265,00	250,00				183,00	91,00	92,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				236,00	112,00	124,00				119,00	51,00	68,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				235,00	112,00	123,00				119,00	51,00	68,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				954,00	590,00	364,00				405,00	257,00	148,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				2 216,00	1 142,00	1 074,00				1 008,00	552,00	456,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				2 492,00	909,00	1 583,00				1 044,00	361,00	683,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				1 759,00	833,00	926,00				1 001,00	481,00	520,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				524,00	199,00	325,00				314,00	115,00	199,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				303,00	93,00	210,00				200,00	57,00	143,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				464,00	233,00	231,00				160,00	82,00	78,00
CO16	participants handicapés	En transition				17,00	13,00	4,00				12,00	9,00	3,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				213,00	94,00	119,00				24,00	18,00	6,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	570,00			1 125,00	346,00	779,00	1,97			603,00	228,00	375,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	180,00			372,00	155,00	217,00	2,07			258,00	109,00	149,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	550,00			2 402,00	1 491,00	911,00	4,37			1 011,00	628,00	383,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				42,00	13,00	29,00				36,00	10,00	26,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				2 016,00	1 259,00	757,00				1 015,00	640,00	375,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				32,00	8,00	24,00				20,00	3,00	17,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				32,00	8,00	24,00				20,00	3,00	17,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				1 878,00	1 118,00	760,00				522,00	319,00	203,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				969,00	560,00	409,00				763,00	446,00	317,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				518,00	136,00	382,00				279,00	69,00	210,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				654,00	350,00	304,00				547,00	280,00	267,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				66,00	15,00	51,00				57,00	11,00	46,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				47,00	10,00	37,00				41,00	7,00	34,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				698,00	225,00	473,00				299,00	117,00	182,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				2,00	1,00	1,00				1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					12 283,00						5 187,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 963,00	907,00	1 056,00	1 403,00	652,00	751,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	823,00	333,00	490,00	576,00	259,00	317,00
CO03	personnes inactives	En transition	87,00	49,00	38,00	27,00	16,00	11,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	52,00	25,00	27,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	171,00	92,00	79,00	161,00	82,00	79,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	72,00	39,00	33,00	45,00	22,00	23,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	72,00	39,00	33,00	44,00	22,00	22,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	329,00	190,00	139,00	220,00	143,00	77,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	638,00	324,00	314,00	570,00	266,00	304,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	854,00	319,00	535,00	594,00	229,00	365,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	758,00	352,00	406,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	210,00	84,00	126,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	103,00	36,00	67,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	214,00	99,00	115,00	90,00	52,00	38,00
CO16	participants handicapés	En transition	2,00	1,00	1,00	3,00	3,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	189,00	76,00	113,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	374,00	66,00	308,00	148,00	52,00	96,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	68,00	27,00	41,00	46,00	19,00	27,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	1 391,00	863,00	528,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	6,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	989,00	613,00	376,00	12,00	6,00	6,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	6,00	2,00	4,00	6,00	3,00	3,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	6,00	2,00	4,00	6,00	3,00	3,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	1 343,00	792,00	551,00	13,00	7,00	6,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	168,00	99,00	69,00	38,00	15,00	23,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	142,00	37,00	105,00	97,00	30,00	67,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	107,00	70,00	37,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	9,00	4,00	5,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	6,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	396,00	108,00	288,00	3,00	0,00	3,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		4 807,00			2 289,00		

Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	En transition	Heures	1 000 000,00			810 219,00	327 999,00	482 219,00	0,81			317 651,00	125 657,00	191 993,00
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	Plus développées	Heures	37 000,00			1 131 824,00	645 100,00	486 723,00	30,59			987 670,00	604 175,00	383 494,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	En transition	Nombre	100,00			235,00	112,00	123,00	2,35			119,00	51,00	68,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	Plus développées	Nombre	10,00			32,00	8,00	24,00	3,20			20,00	3,00	17,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	En transition	251 411,00	104 633,00	146 778,00	241 157,00	97 709,00	143 448,00
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	Plus développées	75 657,00	23 182,00	52 475,00	68 497,00	17 743,00	50 754,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	En transition	72,00	39,00	33,00	44,00	22,00	22,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	Plus développées	6,00	2,00	4,00	6,00	3,00	3,00



Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 1 / 8v**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						1,00	0,00	1,00				0,00	1,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						1,00	1,00	0,00				1,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO05 personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Nombre	1 100,00			1,00	1,00	0,00	0,00			1,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO05 personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Nombre	11 500,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

## 1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
SR02	Nombre moyen d'intervenants dans un parcours d'innovation	En transition	Nombre (Nombre)		Nombre	0,25			1,20			0,30	0,00	0,00	0,15			
SR02	Nombre moyen d'intervenants dans un parcours d'innovation	Plus développées	Nombre (Nombre)		Nombre	0,14			2,29			0,32	0,00	0,00	0,17			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
SR02	Nombre moyen d'intervenants dans un parcours d'innovation	En transition	0,15	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SR02	Nombre moyen d'intervenants dans un parcours d'innovation	Plus développées	0,15	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 1 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	15 000,00			1 162,00	442,00	720,00	0,08			725,00	319,00	406,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				14,00	11,00	3,00				12,00	9,00	3,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				104,00	44,00	60,00				58,00	28,00	30,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				49,00	15,00	34,00				30,00	11,00	19,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				106,00	50,00	56,00				67,00	33,00	34,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				1 002,00	373,00	629,00				624,00	271,00	353,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				53,00	10,00	43,00				31,00	8,00	23,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				49,00	16,00	33,00				36,00	9,00	27,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				36,00	14,00	22,00				3,00	1,00	2,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	500,00			316,00	203,00	113,00	0,63			255,00	167,00	88,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				6,00	2,00	4,00				6,00	2,00	4,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				35,00	27,00	8,00				29,00	22,00	7,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				24,00	17,00	7,00				20,00	15,00	5,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				160,00	103,00	57,00				157,00	100,00	57,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				85,00	55,00	30,00				75,00	49,00	26,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				3,00	2,00	1,00				3,00	2,00	1,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				31,00	24,00	7,00				25,00	19,00	6,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					1 481,00						983,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	437,00	123,00	314,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	46,00	16,00	30,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	19,00	4,00	15,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	39,00	17,00	22,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	378,00	102,00	276,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	22,00	2,00	20,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	13,00	7,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	33,00	13,00	20,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	61,00	36,00	25,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	6,00	5,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	10,00	6,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	6,00	5,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		498,00					

Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	En transition	Heures	1 400 000,00			21 711,00	9 882,00	11 829,00	0,02			13 648,00	6 788,00	6 860,00
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	Plus développées	Heures	49 000,00			1 264,00	812,00	452,00	0,03			1 020,00	668,00	352,00
SO02	Nombre d'entités sensibilisées à l'innovation	En transition	Nombre	1 580,00			642,00			0,41			321,00		
SO02	Nombre d'entités sensibilisées à l'innovation	Plus développées	Nombre	220,00			154,00			0,70			77,00		
SO03	Nombre de structures ayant bénéficié d'un accompagnement	En transition	Nombre	1 240,00			737,00			0,59			737,00		
SO03	Nombre de structures ayant bénéficié d'un accompagnement	Plus développées	Nombre	180,00			174,00			0,97			174,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	En transition	8 063,00	3 094,00	4 969,00	0,00	0,00	0,00
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	Plus développées	244,00	144,00	100,00	0,00	0,00	0,00
SO02	Nombre d'entités sensibilisées à l'innovation	En transition	321,00					
SO02	Nombre d'entités sensibilisées à l'innovation	Plus développées	77,00					
SO03	Nombre de structures ayant bénéficié d'un accompagnement	En transition						
SO03	Nombre de structures ayant bénéficié d'un accompagnement	Plus développées						

Axe prioritaire	2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						3,00	1,00	2,00				1,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						27,00	19,00	8,00				13,00	3,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						4 721,00	2 595,00	2 126,00				1 500,00	1 244,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						9 096,00	5 082,00	4 014,00				2 020,00	850,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						4 423,00	2 495,00	1 928,00				2 295,00	1 743,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO05 personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Nombre	9 600,00			4 423,00	2 495,00	1 928,00	0,46			2 295,00	1 743,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						11 574,00	5 547,00	6 027,00				2 674,00	2 142,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO05 personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Nombre	21 400,00			11 574,00	5 547,00	6 027,00	0,54			2 674,00	2 142,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						702,00	340,00	362,00				84,00	65,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	12 700,00			702,00	340,00	362,00	0,06			84,00	65,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						3 071,00	2 236,00	835,00				494,00	221,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	28 800,00			3 071,00	2 236,00	835,00	0,11			494,00	221,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						2 318,00	1 237,00	1 081,00				992,00	850,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						2 294,00	1 183,00	1 111,00				490,00	437,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	2,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	6,00	5,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	762,00	770,00	333,00	112,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	2 329,00	2 875,00	733,00	289,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	200,00	185,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	200,00	185,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	2 873,00	3 885,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	2 873,00	3 885,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	186,00	249,00	70,00	48,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	186,00	249,00	70,00	48,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	1 206,00	466,00	536,00	148,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	1 206,00	466,00	536,00	148,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	245,00	231,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	693,00	674,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

### 1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
SR03	Nombre de demandeurs d'emploi engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	En transition	Nombre (Nombre)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	55 000,00			0,00			27,00	19,00	8,00	16,00	13,00	3,00	
SR03	Nombre de demandeurs d'emploi engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Nombre)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	24 500,00			0,00			3,00	1,00	2,00	1,00	1,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
SR03	Nombre de demandeurs d'emploi engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	En transition	11,00	6,00	5,00	11,00	6,00	5,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SR03	Nombre de demandeurs d'emploi engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	Plus développées	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	50 000,00			44 210,00	30 233,00	13 977,00	0,88			17 991,00	12 868,00	5 123,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	15 000,00			14 367,00	8 533,00	5 834,00	0,96			4 972,00	2 921,00	2 051,00
CO03	personnes inactives	En transition	42 000,00			6 026,00	3 803,00	2 223,00	0,14			2 142,00	1 430,00	712,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				2 217,00	938,00	1 279,00				748,00	362,00	386,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	85 000,00			27 491,00	13 894,00	13 597,00	0,32			13 589,00	7 047,00	6 542,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				15 435,00	10 355,00	5 080,00				5 982,00	4 142,00	1 840,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				7 607,00	4 165,00	3 442,00				4 388,00	2 171,00	2 217,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				4 291,00	2 352,00	1 939,00				2 663,00	1 270,00	1 393,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				14 364,00	10 539,00	3 825,00				6 208,00	4 703,00	1 505,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				19 991,00	13 240,00	6 751,00				8 853,00	6 263,00	2 590,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				15 536,00	7 491,00	8 045,00				8 232,00	3 795,00	4 437,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				8 459,00	5 674,00	2 785,00				3 942,00	2 626,00	1 316,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				1 535,00	807,00	728,00				1 100,00	625,00	475,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				767,00	313,00	454,00				523,00	226,00	297,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				7 880,00	4 924,00	2 956,00				3 619,00	2 543,00	1 076,00
CO16	participants handicapés	En transition				205,00	131,00	74,00				140,00	95,00	45,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				689,00	476,00	213,00				304,00	207,00	97,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	23 000,00			17 947,00	10 394,00	7 553,00	0,78			7 526,00	4 212,00	3 314,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	7 600,00			10 501,00	6 194,00	4 307,00	1,38			4 405,00	2 523,00	1 882,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	18 000,00			4 182,00	2 427,00	1 755,00	0,23			2 252,00	1 309,00	943,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				3 675,00	2 011,00	1 664,00				2 065,00	1 162,00	903,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	19 000,00			10 007,00	4 778,00	5 229,00	0,53			3 693,00	1 823,00	1 870,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				5 912,00	3 450,00	2 462,00				2 748,00	1 604,00	1 144,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				1 517,00	781,00	736,00				621,00	322,00	299,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				411,00	245,00	166,00				202,00	129,00	73,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				4 794,00	3 011,00	1 783,00				1 954,00	1 257,00	697,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
												0		
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				8 116,00	4 659,00	3 457,00				3 606,00	2 074,00	1 532,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				4 967,00	2 210,00	2 757,00				2 127,00	897,00	1 230,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				3 186,00	1 858,00	1 328,00				2 077,00	1 148,00	929,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				628,00	247,00	381,00				552,00	236,00	316,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				290,00	78,00	212,00				244,00	71,00	173,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				12 501,00	6 802,00	5 699,00				5 792,00	3 155,00	2 637,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				76,00	48,00	28,00				67,00	44,00	23,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				647,00	358,00	289,00				540,00	303,00	237,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					128 642,00						47 917,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	21 196,00	13 601,00	7 595,00	5 023,00	3 764,00	1 259,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	8 431,00	4 883,00	3 548,00	964,00	729,00	235,00
CO03	personnes inactives	En transition	3 632,00	2 234,00	1 398,00	252,00	139,00	113,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	1 469,00	576,00	893,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	12 121,00	5 950,00	6 171,00	1 781,00	897,00	884,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	8 297,00	5 438,00	2 859,00	1 156,00	775,00	381,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	2 461,00	1 435,00	1 026,00	758,00	559,00	199,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	1 092,00	654,00	438,00	536,00	428,00	108,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	7 281,00	5 113,00	2 168,00	875,00	723,00	152,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	9 321,00	5 629,00	3 692,00	1 817,00	1 348,00	469,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	5 199,00	2 621,00	2 578,00	2 105,00	1 075,00	1 030,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	4 517,00	3 048,00	1 469,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	435,00	182,00	253,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	244,00	87,00	157,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	3 479,00	1 905,00	1 574,00	782,00	476,00	306,00
CO16	participants handicapés	En transition	65,00	36,00	29,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	384,00	268,00	116,00	1,00	1,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	7 202,00	4 057,00	3 145,00	3 219,00	2 125,00	1 094,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	4 252,00	2 435,00	1 817,00	1 844,00	1 236,00	608,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	1 902,00	1 090,00	812,00	28,00	28,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	1 610,00	849,00	761,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	4 171,00	1 898,00	2 273,00	2 143,00	1 057,00	1 086,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	2 633,00	1 502,00	1 131,00	531,00	344,00	187,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	548,00	258,00	290,00	348,00	201,00	147,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	164,00	84,00	80,00	45,00	32,00	13,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	1 775,00	1 048,00	727,00	1 065,00	706,00	359,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	3 212,00	1 774,00	1 438,00	1 298,00	811,00	487,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1 887,00	798,00	1 089,00	953,00	515,00	438,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	1 109,00	710,00	399,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	76,00	11,00	65,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	46,00	7,00	39,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	4 726,00	2 480,00	2 246,00	1 983,00	1 167,00	816,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	9,00	4,00	5,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	107,00	55,00	52,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		68 102,00			12 623,00		

Axe prioritaire	2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO04	Nombre d'heures de formation à haute valeur ajoutée organisées	En transition	Heures	15 000 000,00			8 204 311,00	5 540 071,00	2 664 240,00	0,55			3 267 200,00	2 033 863,00	1 233 337,00
SO04	Nombre d'heures de formation à haute valeur ajoutée organisées	Plus développées	Heures	7 200 000,00			4 938 853,00	2 767 101,00	2 171 752,00	0,69			1 983 636,00	1 091 627,00	892 009,00
SO05	Nombre de personnes de plus de 55 ans exerçant un emploi	En transition	Nombre	2 900,00			536,00	428,00	108,00	0,18					
SO05	Nombre de personnes de plus de 55 ans exerçant un emploi	Plus développées	Nombre	6 300,00			45,00	32,00	13,00	0,01					
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	En transition	Nombre	800,00			6 016,00	3 253,00	2 763,00	7,52			4 388,00	2 171,00	2 217,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	Plus développées	Nombre	420,00			830,00	438,00	392,00	1,98			621,00	322,00	299,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO04	Nombre d'heures de formation à haute valeur ajoutée organisées	En transition	3 897 585,00	2 647 377,00	1 250 208,00	1 039 526,00	858 831,00	180 695,00
SO04	Nombre d'heures de formation à haute valeur ajoutée organisées	Plus développées	1 943 735,00	1 077 122,00	866 613,00	1 011 482,00	598 352,00	413 130,00
SO05	Nombre de personnes de plus de 55 ans exerçant un emploi	En transition				536,00	428,00	108,00
SO05	Nombre de personnes de plus de 55 ans exerçant un emploi	Plus développées				45,00	32,00	13,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	En transition	1 092,00	654,00	438,00	536,00	428,00	108,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	Plus développées	164,00	84,00	80,00	45,00	32,00	13,00

Axe prioritaire	2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10iv**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00						0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

#### 1.4. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
SR04	Nombre de pratiques exemplaires de promotion de systèmes de formation-enseignement, d'élaboration de référentiels, d'expérimentation de méthodes et d'outils	En transition	Nombre (Nombre)		Nombre	56,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SR04	Nombre de pratiques exemplaires de promotion de systèmes de formation-enseignement, d'élaboration de référentiels, d'expérimentation de méthodes et d'outils	Plus développées	Nombre (Nombre)		Nombre	42,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
SR04	Nombre de pratiques exemplaires de promotion de systèmes de formation-enseignement, d'élaboration de référentiels, d'expérimentation de méthodes et d'outils	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SR04	Nombre de pratiques exemplaires de promotion de systèmes de formation-enseignement, d'élaboration de référentiels, d'expérimentation de méthodes et d'outils	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		



ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO06	Nombre de projets promouvant les systèmes de formation, notamment formation métiers	En transition	Nombre	49,00			30,00	0,00	0,00	0,61			10,00	0,00	0,00
SO06	Nombre de projets promouvant les systèmes de formation, notamment formation métiers	Plus développées	Nombre	49,00			3,00	0,00	0,00	0,06			1,00	0,00	0,00
SO07	Nombre de projets contribuant à l'élaboration de référentiels métiers	En transition	Nombre	35,00			51,00	0,00	0,00	1,46			17,00	0,00	0,00
SO07	Nombre de projets contribuant à l'élaboration de référentiels métiers	Plus développées	Nombre	35,00			12,00	0,00	0,00	0,34			4,00	0,00	0,00
SO08	Nombre de projets expérimentant de nouveaux outils, méthodes, notamment promouvant l'e-learning	En transition	Nombre	74,00			15,00	0,00	0,00	0,20			5,00	0,00	0,00
SO08	Nombre de projets expérimentant de nouveaux outils, méthodes, notamment promouvant l'e-learning	Plus développées	Nombre	74,00			12,00	0,00	0,00	0,16			1,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO06	Nombre de projets promouvant les systèmes de formation, notamment formation métiers	En transition	10,00			10,00		
SO06	Nombre de projets promouvant les systèmes de formation, notamment formation métiers	Plus développées	1,00			1,00		
SO07	Nombre de projets contribuant à l'élaboration de référentiels métiers	En transition	17,00			17,00		
SO07	Nombre de projets contribuant à l'élaboration de référentiels métiers	Plus développées	4,00			4,00		
SO08	Nombre de projets expérimentant de nouveaux outils, méthodes, notamment promouvant l'e-learning	En transition	5,00			5,00		
SO08	Nombre de projets expérimentant de nouveaux outils, méthodes, notamment promouvant l'e-learning	Plus développées	1,00			10,00		

Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						64,00	39,00	25,00				30,00	17,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	38 800,00			64,00	39,00	25,00	0,00			30,00	17,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						252,00	159,00	93,00				83,00	46,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	41 100,00			252,00	159,00	93,00	0,01			83,00	46,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						7 243,00	2 764,00	4 479,00				941,00	1 624,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						10 451,00	5 174,00	5 277,00				2 039,00	2 141,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						2 372,00	1 122,00	1 250,00				642,00	808,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						2 018,00	1 086,00	932,00				660,00	656,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						2 342,00	1 214,00	1 128,00				460,00	438,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	19 400,00			2 342,00	1 214,00	1 128,00	0,12			460,00	438,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						13 535,00	6 025,00	7 510,00				2 475,00	3 047,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	20 300,00			13 535,00	6 025,00	7 510,00	0,67			2 475,00	3 047,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées		Nombre	6 000,00			6 175,00	2 650,00	3 525,00	1,03			1 424,00	1 952,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition		Nombre	6 400,00			12 011,00	5 911,00	6 100,00	1,88			3 458,00	3 790,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015	2014
----	------------	---------------------	------	------

			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	9,00	8,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	9,00	8,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	61,00	43,00	15,00	4,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	61,00	43,00	15,00	4,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	912,00	1 502,00	911,00	1 353,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	1 843,00	1 738,00	1 292,00	1 398,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	480,00	442,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	426,00	276,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	441,00	386,00	313,00	304,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	441,00	386,00	313,00	304,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	2 053,00	2 563,00	1 497,00	1 900,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	2 053,00	2 563,00	1 497,00	1 900,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1 226,00	1 573,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	2 453,00	2 309,00	0,00	1,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

### 1.5. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	19 000,0 0			58 701,0 0	29 154,0 0	29 547,0 0	3,09			23 387,00	11 405,00	11 982,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	6 500,00			33 968,0 0	16 668,0 0	17 300,0 0	5,23			13 039,00	6 362,00	6 677,00
CO03	personnes inactives	En transition	36 000,0 0			6 021,00	3 709,00	2 312,00	0,17			3 264,0 0	2 009,00	1 255,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				4 977,00	3 202,00	1 775,00				2 947,0 0	1 854,00	1 093,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	3 800,00			1 146,00	556,00	590,00	0,30			444,00	207,00	237,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				17 794,0 0	9 579,00	8 215,00				6 762,0 0	3 751,00	3 011,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				1 870,00	903,00	967,00				888,00	432,00	456,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				1 804,00	863,00	941,00				858,00	413,00	445,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				29 594,0 0	15 585,0 0	14 009,0 0				11 691,00	6 156,00	5 535,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				15 303,0 0	6 717,00	8 586,00				6 547,0 0	2 847,00	3 700,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				3 377,00	1 268,00	2 109,00				1 651,0 0	651,00	1 000,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				22 683,0 0	11 134,0 0	11 549,0 0				14 484,00	7 167,00	7 317,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				9 003,00	2 463,00	6 540,00				5 596,0 0	1 572,00	4 024,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				2 339,00	396,00	1 943,00				1 359,0 0	259,00	1 100,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				14 237,0 0	7 505,00	6 732,00				6 688,0 0	3 551,00	3 137,00
CO16	participants handicapés	En transition	6 000,00			5 168,00	3 292,00	1 876,00	0,86			2 557,0 0	1 620,00	937,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	5 800,00			13 452,0 0	7 234,00	6 218,00	2,32			8 369,0 0	4 452,00	3 917,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	20 000,0 0			21 724,0 0	10 214,0 0	11 510,0 0	1,09			8 158,0 0	3 729,00	4 429,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	6 500,00			14 340,0 0	6 861,00	7 479,00	2,21			5 370,0 0	2 502,00	2 868,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	37 500,0 0			2 399,00	1 219,00	1 180,00	0,06			1 465,0 0	725,00	740,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 672,00	820,00	852,00				1 014,0 0	485,00	529,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	1 700,00			1 004,00	381,00	623,00	0,59			428,00	180,00	248,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				6 024,00	3 295,00	2 729,00				2 560,0 0	1 360,00	1 200,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				501,00	269,00	232,00				240,00	128,00	112,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				435,00	240,00	195,00				218,00	117,00	101,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				9 029,00	5 241,00	3 788,00				3 341,0 0	1 971,00	1 370,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				3 710,00	1 736,00	1 974,00				1 504,0 0	693,00	811,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				1 020,00	384,00	636,00				495,00	184,00	311,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				5 332,00	2 947,00	2 385,00				3 316,00	1 840,00	1 476,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				1 799,00	582,00	1 217,00				1 045,00	334,00	711,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				887,00	155,00	732,00				543,00	101,00	442,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				11 382,00	5 176,00	6 206,00				4 642,00	2 031,00	2 611,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	3 700,00			1 646,00	1 040,00	606,00	0,44			778,00	503,00	275,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	2 600,00			1 943,00	945,00	998,00	0,75			1 403,00	634,00	769,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					93 460,00						37 231,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	20 729,00	10 355,00	10 374,00	14 585,00	7 394,00	7 191,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	11 667,00	5 731,00	5 936,00	9 262,00	4 575,00	4 687,00
CO03	personnes inactives	En transition	2 184,00	1 409,00	775,00	573,00	291,00	282,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	2 030,00	1 348,00	682,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	441,00	213,00	228,00	261,00	136,00	125,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	6 391,00	3 405,00	2 986,00	4 641,00	2 423,00	2 218,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	602,00	292,00	310,00	380,00	179,00	201,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	586,00	282,00	304,00	360,00	168,00	192,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	10 369,00	5 471,00	4 898,00	7 534,00	3 958,00	3 576,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	5 379,00	2 386,00	2 993,00	3 377,00	1 484,00	1 893,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	1 101,00	387,00	714,00	625,00	230,00	395,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	8 199,00	3 967,00	4 232,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	3 407,00	891,00	2 516,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	980,00	137,00	843,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	4 376,00	2 268,00	2 108,00	3 173,00	1 686,00	1 487,00
CO16	participants handicapés	En transition	2 327,00	1 514,00	813,00	284,00	158,00	126,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	5 083,00	2 782,00	2 301,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	7 234,00	3 419,00	3 815,00	6 332,00	3 066,00	3 266,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	4 867,00	2 317,00	2 550,00	4 103,00	2 042,00	2 061,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	861,00	463,00	398,00	73,00	31,00	42,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	658,00	335,00	323,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	385,00	154,00	231,00	191,00	47,00	144,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	2 093,00	1 170,00	923,00	1 371,00	765,00	606,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	155,00	86,00	69,00	106,00	55,00	51,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	131,00	72,00	59,00	86,00	51,00	35,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	3 190,00	1 843,00	1 347,00	2 498,00	1 427,00	1 071,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 235,00	577,00	658,00	971,00	466,00	505,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	276,00	114,00	162,00	249,00	86,00	163,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	2 016,00	1 107,00	909,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	754,00	248,00	506,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	344,00	54,00	290,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	3 774,00	1 743,00	2 031,00	2 966,00	1 402,00	1 564,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	575,00	358,00	217,00	293,00	179,00	114,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	540,00	311,00	229,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		34 213,00			22 016,00		

Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	En transition	Heures	14 000 000,00			12 519 523,00	6 959 303,00	5 560 230,00	0,89			5 296 007,00	2 883 709,00	2 412 308,00
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	Plus développées	Heures	15 000 000,00			8 312 740,00	4 011 921,00	4 300 819,00	0,55			3 065 822,00	1 438 555,00	1 627 267,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	En transition	Nombre	300,00			5 244,00	863,00	941,00	17,48			858,00	413,00	445,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	Plus développées	Nombre	350,00			477,00	240,00	195,00	1,36			240,00	117,00	101,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	En transition	4 381 943,00	2 505 885,00	1 876 058,00	2 841 573,00	1 569 709,00	1 271 864,00
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	Plus développées	2 708 828,00	1 310 911,00	1 397 917,00	2 538 090,00	1 262 455,00	1 275 635,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	En transition	586,00	282,00	304,00	3 800,00	168,00	192,00
SO14	Nombre de chômeurs de 55 ans et plus	Plus développées	131,00	72,00	59,00	106,00	51,00	35,00



Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

### 1.6. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
SR01	Nombre de pratiques exemplaires de promotion de l'égalité des chances évaluées par un jury	En transition	Nombre (Nombre)		Nombre	120,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SR01	Nombre de pratiques exemplaires de promotion de l'égalité des chances évaluées par un jury	Plus développées	Nombre (Nombre)		Nombre	63,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
SR01	Nombre de pratiques exemplaires de promotion de l'égalité des chances évaluées par un jury	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SR01	Nombre de pratiques exemplaires de promotion de l'égalité des chances évaluées par un jury	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00				0,00	
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00				0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00				0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00				0,00	
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00				0,00	
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00				0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00				0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00				0,00	
	Total général des participants		0,00				0,00	

Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO09	Nombre de projets ciblant la lutte contre les discriminations à l'emploi liées à la nationalité et à l'origine ethnique	En transition	Nombre	13,00			6,00			0,46			3,00		
SO09	Nombre de projets ciblant la lutte contre les discriminations à l'emploi liées à la nationalité et à l'origine ethnique	Plus développées	Nombre	15,00			2,00			0,13			1,00		
SO10	Nombre de projets ciblant la lutte contre les discriminations liées au handicap	En transition	Nombre	6,00			3,00			0,50			1,00		
SO10	Nombre de projets ciblant la lutte contre les discriminations liées au handicap	Plus développées	Nombre	10,00			0,00			0,00			0,00		
SO11	Nombre de projets promouvant la lutte contre la pauvreté	En transition	Nombre	12,00			4,00			0,33			2,00		
SO11	Nombre de projets promouvant la lutte contre la pauvreté	Plus développées	Nombre	18,00			2,00			0,11			1,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO09	Nombre de projets ciblant la lutte contre les discriminations à l'emploi liées à la nationalité et à l'origine ethnique	En transition	3,00			0,00		
SO09	Nombre de projets ciblant la lutte contre les discriminations à l'emploi liées à la nationalité et à l'origine ethnique	Plus développées	1,00			0,00		
SO10	Nombre de projets ciblant la lutte contre les discriminations liées au handicap	En transition	1,00			1,00		
SO10	Nombre de projets ciblant la lutte contre les discriminations liées au handicap	Plus développées	0,00			0,00		
SO11	Nombre de projets promouvant la lutte contre la pauvreté	En transition	2,00			0,00		
SO11	Nombre de projets promouvant la lutte contre la pauvreté	Plus développées	1,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 8ii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						63,00	50,00	13,00				50,00	13,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	CO03 personnes inactives	Nombre	3 000,00			63,00	50,00	13,00	0,02			50,00	13,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						113,00	63,00	50,00				28,00	25,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	CO03 personnes inactives	Nombre	3 300,00			113,00	63,00	50,00	0,03			28,00	25,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						325,00	193,00	132,00				170,00	110,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	1 600,00			325,00	193,00	132,00	0,20			170,00	110,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						701,00	367,00	334,00				201,00	169,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	1 700,00			701,00	367,00	334,00	0,41			201,00	169,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						2 765,00	1 912,00	853,00				784,00	323,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO03 personnes inactives	Nombre	4 800,00			2 765,00	1 912,00	853,00	0,58			784,00	323,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						5 266,00	3 328,00	1 938,00				1 243,00	708,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO03 personnes inactives	Nombre	5 300,00			5 266,00	3 328,00	1 938,00	0,99			1 243,00	708,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						477,00	280,00	197,00				268,00	189,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO03 personnes inactives	Nombre	6 500,00			477,00	280,00	197,00	0,07			268,00	189,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						847,00	383,00	464,00				325,00	408,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO03 personnes inactives	Nombre	7 000,00			847,00	383,00	464,00	0,12			325,00	408,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						88,00	60,00	28,00				59,00	28,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						462,00	241,00	221,00				125,00	103,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la	Plus						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	fin de leur participation	développées													
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	35,00	25,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	35,00	25,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	23,00	22,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	23,00	22,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	127,00	110,00	39,00	55,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	127,00	110,00	39,00	55,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1 128,00	530,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1 128,00	530,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	2 085,00	1 230,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	2 085,00	1 230,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	12,00	8,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	12,00	8,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	49,00	49,00	9,00	7,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	49,00	49,00	9,00	7,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	116,00	118,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

### 1.7. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	900,00			4 137,00	2 250,00	1 887,00	4,60			2 704,00	1 404,00	1 300,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	300,00			691,00	379,00	312,00	2,30			219,00	124,00	95,00
CO03	personnes inactives	En transition	16 000,00			25 769,00	17 173,00	8 596,00	1,61			13 136,00	8 762,00	4 374,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				25 769,00	17 173,00	8 596,00				13 136,00	8 762,00	4 374,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				29 904,00	19 422,00	10 482,00				15 840,00	10 166,00	5 674,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				11 594,00	7 361,00	4 233,00				5 882,00	3 736,00	2 146,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				5 872,00	3 763,00	2 109,00				3 261,00	2 073,00	1 188,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				822,00	270,00	552,00				750,00	251,00	499,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				858,00	470,00	388,00				512,00	280,00	232,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				99,00	31,00	68,00				57,00	16,00	41,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				7,00	3,00	4,00				5,00	2,00	3,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				92,00	54,00	38,00				68,00	43,00	25,00
CO16	participants handicapés	En transition				980,00	565,00	415,00				614,00	365,00	249,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				931,00	512,00	419,00				423,00	250,00	173,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	850,00			1 667,00	887,00	780,00	1,96			1 164,00	601,00	563,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	250,00			335,00	170,00	165,00	1,34			34,00	15,00	19,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	15 000,00			9 486,00	6 624,00	2 862,00	0,63			4 645,00	3 224,00	1 421,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				9 486,00	6 624,00	2 862,00				4 645,00	3 224,00	1 421,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				11 153,00	7 511,00	3 642,00				5 809,00	3 825,00	1 984,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				3 119,00	2 118,00	1 001,00				1 868,00	1 240,00	628,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				2 658,00	1 784,00	874,00				1 357,00	909,00	448,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				541,00	208,00	333,00				491,00	190,00	301,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				214,00	138,00	76,00				211,00	135,00	76,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				3,00	1,00	2,00				3,00	1,00	2,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				333,00	205,00	128,00				207,00	120,00	87,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				28,00	19,00	9,00				28,00	19,00	9,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				153,00	109,00	44,00				144,00	105,00	39,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					41 065,0	0					21 649,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 312,00	777,00	535,00	121,00	69,00	52,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	388,00	213,00	175,00	84,00	42,00	42,00
CO03	personnes inactives	En transition	12 595,00	8 398,00	4 197,00	38,00	13,00	25,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	12 595,00	8 398,00	4 197,00	38,00	13,00	25,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	13 905,00	9 174,00	4 731,00	159,00	82,00	77,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	5 609,00	3 572,00	2 037,00	103,00	53,00	50,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	2 564,00	1 666,00	898,00	47,00	24,00	23,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	68,00	19,00	49,00	4,00	0,00	4,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	346,00	190,00	156,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	42,00	15,00	27,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	18,00	8,00	10,00	6,00	3,00	3,00
CO16	participants handicapés	En transition	366,00	200,00	166,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	368,00	190,00	178,00	140,00	72,00	68,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	503,00	286,00	217,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	301,00	155,00	146,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	4 841,00	3 400,00	1 441,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	4 841,00	3 400,00	1 441,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	5 344,00	3 686,00	1 658,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	1 251,00	878,00	373,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 301,00	875,00	426,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	50,00	18,00	32,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	126,00	85,00	41,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	9,00	4,00	5,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		19 251,00			165,00		

Axe prioritaire	4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	En transition	Heures	6 500 000,00			1 456 241,00	1 003 219,00	453 022,00	0,22			728 514,00	502 461,00	226 053,00
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	Plus développées	Heures	6 700 000,00			728 567,00	514 908,00	213 659,00	0,11			240 939,00	173 854,00	67 085,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	En transition	722 803,00	497 115,00	225 688,00	4 924,00	3 643,00	1 281,00
SO01	Nombre d'heures de formation organisées	Plus développées	487 628,00	341 054,00	146 574,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

**Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 4 / 8ii**

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	20 500,00			12 531,00	6 629,00	5 902,00	0,61			3 166,00	2 877,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	8 200,00			1 601,00	868,00	733,00	0,20			720,00	558,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	12 300,00			4 483,00	2 190,00	2 293,00	0,36			1 794,00	1 926,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	Nombre	8 600,00			6 752,00	3 661,00	3 091,00	0,79			1 025,00	828,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	Nombre	2 900,00			497,00	258,00	239,00	0,17			198,00	158,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	Nombre	5 600,00			1 379,00	689,00	690,00	0,25			425,00	417,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	4 000,00			706,00	508,00	198,00	0,18			460,00	184,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	2 800,00			317,00	202,00	115,00	0,11			190,00	107,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	1 200,00			15 356,00	10 623,00	4 733,00	12,80			4 377,00	2 039,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	8 200,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	4 100,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	200,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						1 127,00	777,00	350,00				49,00	17,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						11 318,00	6 160,00	5 158,00				5 196,00	4 532,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						3 940,00	2 501,00	1 439,00				756,00	478,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						2 747,00	1 531,00	1 216,00				1 384,00	1 074,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						1 275,00	774,00	501,00				626,00	362,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	3 377,00	2 948,00	86,00	77,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	107,00	144,00	41,00	31,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	396,00	363,00	0,00	4,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	2 620,00	2 259,00	16,00	4,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	50,00	78,00	10,00	3,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	264,00	273,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	48,00	14,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	12,00	8,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	6 242,00	2 694,00	4,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		11,00	0,00	717,00	333,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		366,00	313,00	598,00	313,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		1 299,00	660,00	446,00	301,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		143,00	138,00	4,00	4,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		148,00	139,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

### 1.8. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					23 163,00	12 295,00	10 868,00				13 097,00	6 876,00	6 221,00
CO02	chômeurs de longue durée					8 460,00	4 571,00	3 889,00				3 019,00	1 675,00	1 344,00
CO03	personnes inactives					39 637,00	25 735,00	13 902,00				22 602,00	14 071,00	8 531,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					38 535,00	24 967,00	13 568,00				22 602,00	14 071,00	8 531,00
CO06	moins de 25 ans					62 800,00	38 030,00	24 770,00				35 699,00	20 947,00	14 752,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					17 910,00	10 658,00	7 252,00				12 313,00	6 852,00	5 461,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					18 426,00	10 391,00	8 035,00				8 847,00	4 885,00	3 962,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					2 704,00	936,00	1 768,00				2 135,00	775,00	1 360,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi					3 116,00	1 880,00	1 236,00				2 558,00	1 576,00	982,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge					340,00	103,00	237,00				275,00	89,00	186,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge					111,00	19,00	92,00				81,00	14,00	67,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					2 410,00	1 322,00	1 088,00				1 586,00	894,00	692,00
CO16	participants handicapés					158,00	90,00	68,00				132,00	75,00	57,00
CO17	autres personnes défavorisées					2 044,00	1 410,00	634,00				846,00	575,00	271,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
	Total général des participants					62 829,00						35 699,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		9 762,00	5 270,00	4 492,00	304,00	149,00	155,00
CO02	chômeurs de longue durée		5 318,00	2 849,00	2 469,00	123,00	47,00	76,00
CO03	personnes inactives		12 083,00	8 279,00	3 804,00	4 952,00	3 385,00	1 567,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		10 981,00	7 511,00	3 470,00	4 952,00	3 385,00	1 567,00
CO06	moins de 25 ans		21 845,00	13 549,00	8 296,00	5 256,00	3 534,00	1 722,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		2 680,00	1 767,00	913,00	2 917,00	2 039,00	878,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		8 571,00	4 878,00	3 693,00	1 008,00	628,00	380,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		547,00	148,00	399,00	22,00	13,00	9,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi		558,00	304,00	254,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge		65,00	14,00	51,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge		30,00	5,00	25,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		709,00	382,00	327,00	115,00	46,00	69,00
CO16	participants handicapés		26,00	15,00	11,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		149,00	111,00	38,00	1 049,00	724,00	325,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		21 845,00			5 285,00		



Axe prioritaire	4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées		Heures	11 000 000,00			5 702 828,00	3 555 775,00	2 147 053,00	0,52			3 140 444,00	1 962 398,00	1 178 046,00
SO13	Nombre de NEETs		Nombre	32 000,00			62 819,00	38 030,00	24 767,00	1,96			35 699,00	20 947,00	14 752,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO01	Nombre d'heures de formation organisées		2 431 413,00	1 518 682,00	912 731,00	130 971,00	74 695,00	56 276,00
SO13	Nombre de NEETs		21 864,00	13 549,00	8 293,00	5 256,00	3 534,00	1 722,00

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	AT - Assistance technique
-----------------	---------------------------

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - AT**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - AT**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO12	Nombre d'emplois directs financés par l'AT		Nombre	33,00			96,00	38,00	58,00	2,91			30,00	10,00	20,00
SO15	Nombre d'enquêtes par échantillonnage auprès des stagiaires		Nombre	4,00			0,00	0,00	0,00	0,00					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SO12	Nombre d'emplois directs financés par l'AT		33,00	14,00	19,00	33,00	14,00	19,00
SO15	Nombre d'enquêtes par échantillonnage auprès des stagiaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	AT - Assistance technique
Objectif spécifique	AT - Assurer une gestion efficace de la programmation

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - AT / AT**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
SR05	Respect règle N+3		(Pourcentage)			100,00													
SR06	Nombre d'évaluations approuvées par le Comité de suivi		Nombre (Nombre)		Nombre	3,00			0,33%			1,00			1,00				

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel				Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
SR05	Respect règle N+3															
SR06	Nombre d'évaluations approuvées par le Comité de suivi															

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2016 Cumul - hommes	2016 Cumul - femmes	2016 Total annuel	2016 Total annuel - hommes	2016 Total annuel - femmes
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	5 816,00	2 734,00	3 082,00	2 450,00	1 175,00	1 275,00
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	1 125,00	346,00	779,00	603,00	228,00	375,00
1	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	19 805 319,92					
1	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	1 565 585,48					
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	44 210,00	30 233,00	13 977,00	17 991,00	12 868,00	5 123,00
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	17 947,00	10 394,00	7 553,00	7 526,00	4 212,00	3 314,00
2	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	81 686 138,43					
2	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	40 217 403,80					
3	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	58 701,00	29 154,00	29 547,00	23 387,00	11 405,00	11 982,00
3	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	21 724,00	10 214,00	11 510,00	8 158,00	3 729,00	4 429,00
3	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	83 858 393,05					
3	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	59 180 915,58					
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	4 137,00	2 250,00	1 887,00	2 704,00	1 404,00	1 300,00
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	1 667,00	887,00	780,00	1 164,00	601,00	563,00
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	14 190 197,80					
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	7 300 887,83					
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	IEJ		36 264 826,30					
4	O	SO13	Nombre de NEETs	Nombre	IEJ		62 819,00	38 030,00	24 767,00	35 699,00	20 947,00	14 752,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	3 366,00	1 403,00	
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	522,00	148,00	
1	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	10 156 634,40	1 848 238,32	fse + ppb par exercice civil
1	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	785 923,65	73 486,38	fse + ppb par exercice civil
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	26 219,00	5 023,00	
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	10 421,00	3 219,00	
2	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	44 233 835,39	12 094 800,26	fse + ppb par exercice civil
2	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	23 066 949,23	9 182 391,48	fse + ppb par exercice civil
3	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	35 314,00	14 585,00	
3	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	13 566,00	6 332,00	
3	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	48 091 406,51	18 438 536,10	fse + ppb par exercice civil
3	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	35 944 455,38	157 701 670,26	fse + ppb par exercice civil
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1 433,00	121,00	
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	503,00	0,00	
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	7 372 312,08	170 869,80	Dépenses FSE + PPB liées à la mesure 4.1, par exercice civil
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	2 868 467,54	0,00	Dépenses FSE + PPB liées à la mesure 4.1, par exercice civil
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	IEJ		15 578 368,65	876 992,97	Seules des dépenses liées à la mesure 4.2 ont été introduites à la CE, le montant reprend les dépenses publiques + FSE + IEJ par exercice civil
4	O	SO13	Nombre de NEETs	Nombre	IEJ		27 120,00	5 256,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	3314			5 800,00		
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	326			570,00		
1	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	35194692			82 120 948,00		
1	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	2490889			5 812 074,00		
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de	Number	FSE	En transition	28571			50 000,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
			longue durée									
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	13143			23 000,00		
2	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	130894076			305 419 510,00		
2	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	50914347			118 800 142,00		
3	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	10857			19 000,00		
3	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	11429			20 000,00		
3	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	103066202			240 487 804,00		
3	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	96804135			225 876 314,00		
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	514			900,00		
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	486			850,00		
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	En transition	14925005			34 825 012,00		
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	FSE	Plus développées	13763188			32 114 106,00		
4	F	CP01	Montant dépensé et certifié	Euros	IEJ		73127920			73 127 920,00		
4	O	SO13	Nombre de NEETs	Nombre	IEJ		32000			32 000,00		

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FSE	En transition	Publiques	82 120 948,00	50,00%	78 953 008,30	96,14%	78 953 008,30	0,00	0,00%	39
1	FSE	Plus développées	Publiques	5 812 074,00	50,00%	4 924 379,68	84,73%	4 924 379,68	0,00	0,00%	15
2	FSE	En transition	Publiques	305 419 510,00	50,00%	292 615 216,30	95,81%	292 615 216,30	0,00	0,00%	95
2	FSE	Plus développées	Publiques	118 800 142,00	50,00%	106 299 201,08	89,48%	106 299 201,08	0,00	0,00%	34
3	FSE	En transition	Publiques	240 487 804,00	50,00%	240 066 398,82	99,82%	240 066 398,82	0,00	0,00%	153
3	FSE	Plus développées	Publiques	225 876 314,00	50,00%	191 012 656,85	84,57%	191 012 656,85	0,00	0,00%	121
4	FSE	En transition	Publiques	34 825 012,00	50,00%	34 825 011,92	100,00%	34 825 011,92	0,00	0,00%	9
4	FSE	Plus développées	Publiques	32 114 106,00	50,00%	31 509 527,74	98,12%	31 509 527,74	0,00	0,00%	12
4	IEJ		Publiques	109 691 880,00	66,67%	108 955 614,49	99,33%	108 955 614,49	15 340 907,97	13,99%	123
AT	FSE	En transition	Publiques	24 048 780,00	50,00%	20 133 852,52	83,72%	20 133 852,52	0,00	0,00%	1
AT	FSE	Plus développées	Publiques	12 808 286,00	50,00%	10 723 211,36	83,72%	10 723 211,36	0,00	0,00%	1
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>En transition</b>		<b>686 902 054,00</b>	<b>50,00%</b>	<b>666 593 487,86</b>	<b>97,04%</b>	<b>666 593 487,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>297</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>Plus développées</b>		<b>395 410 922,00</b>	<b>50,00%</b>	<b>344 468 976,71</b>	<b>87,12%</b>	<b>344 468 976,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>183</b>
<b>Total</b>	<b>IEJ</b>			<b>109 691 880,00</b>	<b>66,67%</b>	<b>108 955 614,49</b>	<b>99,33%</b>	<b>108 955 614,49</b>	<b>15 340 907,97</b>	<b>13,99%</b>	<b>123</b>
<b>Total général</b>				<b>1 192 004 856,00</b>	<b>51,53%</b>	<b>1 120 018 079,06</b>	<b>93,96%</b>	<b>1 120 018 079,06</b>	<b>15 340 907,97</b>	<b>1,29%</b>	<b>603</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FSE	En transition	102	01	07	07	08		24	BE3	24 612 086,90	24 612 086,90	0,00	18
1	FSE	En transition	106	01	07	07	08		24	BE3	54 340 921,40	54 340 921,40	0,00	21
1	FSE	Plus développées	102	01	07	07	08		24	BE1	1 350 000,00	1 350 000,00	0,00	2
1	FSE	Plus développées	102	01	07	07	08		24	BE3	855 806,00	855 806,00	0,00	2
1	FSE	Plus développées	106	01	07	07	08		24	BE1	1 260 000,00	1 260 000,00	0,00	1
1	FSE	Plus développées	106	01	07	07	08		24	BE3	1 458 573,68	1 458 573,68	0,00	10
2	FSE	En transition	117	01	07	07	10		24	BE3	250 245 056,70	250 245 056,70	0,00	67
2	FSE	En transition	118	01	07	07	10		24	BE3	42 370 159,60	42 370 159,60	0,00	28
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07	10		24	BE1	94 630 069,10	94 630 069,10	0,00	10
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07	10		24	BE3	9 091 582,40	9 091 582,40	0,00	18
2	FSE	Plus développées	118	01	06	07	10		24	BE1	826 085,20	826 085,20	0,00	2
2	FSE	Plus développées	118	01	07	07	10		24	BE3	1 751 464,38	1 751 464,38	0,00	4
3	FSE	En transition	109	01	07	07	09		24	BE3	233 320 947,64	233 320 947,64	0,00	145
3	FSE	En transition	111	01	07	07	09		24	BE3	6 745 451,18	6 745 451,18	0,00	8
3	FSE	Plus développées	109	01	07	07	09		24	BE1	181 500 427,63	181 500 427,63	0,00	96
3	FSE	Plus développées	109	01	07	07	09		24	BE3	9 123 200,02	9 123 200,02	0,00	20
3	FSE	Plus développées	111	01	07	07	09		24	BE1	96 286,00	96 286,00	0,00	2
3	FSE	Plus développées	111	01	07	07	09		24	BE3	292 743,20	292 743,20	0,00	3
4	FSE	En transition	103	01	07	07	08		24	BE3	34 825 011,92	34 825 011,92	0,00	9
4	FSE	Plus développées	103	01	07	07	08		24	BE1	28 697 454,06	28 697 454,06	0,00	8
4	FSE	Plus développées	103	01	07	07	08		24	BE3	2 812 073,68	2 812 073,68	0,00	4
4	IEJ		103	01	07	07	08		24	BE1	23 891 030,19	23 891 030,19	3 687 633,76	48
4	IEJ		103	01	07	07	08		24	BE3	85 064 584,30	85 064 584,30	11 653 274,21	75
AT	FSE	En transition	121	01	07	07		08	24	BE3	20 133 852,52	20 133 852,52	0,00	1
AT	FSE	Plus développées	121	01	07	07		08	24		10 723 211,36	10 723 211,36	0,00	1



**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Utilisation du financement croisé</b>	<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>	<b>Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	AT	0,00		0,00	

**Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

**Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles**

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
4	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Dans le respect du règlement 1304/2013 et des délais de mise en œuvre des évaluations (art. 19), une évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été lancée en juillet 2015, cette première évaluation s'est principalement concentrée sur la phase de lancement de l'Initiative : finalisation de la sélection des projets et mise en œuvre pour certains opérateurs.

Afin d'encadrer ce travail, des réunions de suivi se sont tenues jusqu'en janvier 2016. En termes de livrables, les rapports suivants ont été transmis :

- l'explicitation de la démarche évaluative et de l'évaluation de la stratégie de l'IEJ (méthodologie pertinente, matrice d'évaluation, etc.) ;
- l'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ ;
- l'évaluation des premiers résultats des projets cofinancés par l'IEJ ;
- le rapport final, accepté le 21 mars 2016.

Cette évaluation s'est attachée à dégager la plus-value et les limites de la stratégie développée dans le cadre de l'IEJ, afin d'aboutir à une série de recommandations. Réalisée en début de programmation, elle a dû cependant se limiter au lancement de l'IEJ. Les différents éléments de l'évaluation ont déjà été communiqués dans le rapport 2015 et sont publiés sur le site [www.fse.be](http://www.fse.be).

Conformément au plan d'évaluation présenté au Comité de suivi le 11 décembre 2015, aucune nouvelle évaluation n'a été menée en 2016.

Name	Fund	From month	From year	To month	To year	Type of evaluation	Thematic objective	Topic	Findings
------	------	------------	-----------	----------	---------	--------------------	--------------------	-------	----------

## 5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNESMMMM

### Les opérateurs actifs au sein de la mesure et leurs réalisations

A côté des organismes institutionnels (Bruxelles Formation, FOREM, IFAPME, Enseignement de Promotion sociale ou Enseignement obligatoire), on trouve les CPAS, missions locales, missions régionales et diverses associations (Racynes, le pied à l'étrier, le COF, etc.). Ils ont pour la plupart initié des collaborations avec les acteurs du secteur de l'aide à la jeunesse au vu de leur proximité avec le public cible. Malgré cela, force est de constater que cette proximité ne garantit pas une identification plus aisée des NEETS.

Les réalisations des projets s'articulent autour d'activités de pré-formation dont la remise à niveau (alphabétisation, français, mathématique, informatique, etc.), de formation, d'accompagnement et suivi individuel (notamment lié à la resocialisation du jeune : savoir-être, logement, respect des horaires et engagements, etc.), de définition de projet de vie (bilan de compétences, orientation souhaitée et possible), de lutte contre le décrochage scolaire/accrochage, d'orientation, de stages en entreprise, de recherche d'emploi, etc.

Les opérateurs dans leur ensemble soulignent la nécessité d'un accompagnement personnalisé et sur mesure, adapté aux besoins du jeune et nécessitant dès lors une remise en question constante des pratiques pédagogiques.

Les métiers auxquels peuvent se former les jeunes sont variés : secteur social, commerce, Horeca, industries technologiques, construction, culture, logistique, sport, etc.

Sur Liège et les Hainaut, les 5 plans d'actions (PA) sélectionnés ont permis, suite aux appels à projets initiés par les administrations ou opérateurs publics, de sélectionner 45 projets novateurs dans la culture, l'insertion socio-professionnelle, les métiers techniques, etc. Sur Bruxelles, le PA a permis la mise en œuvre de 33 projets novateurs au sein des missions locales, de la formation en alternance, etc. Au total, ce sont 117 projets et 6 PA à hauteur de 74.016.612 € de dotation IEJ et FSE qui sont mis en œuvre. On constate cependant 8 abandons liés à la difficulté d'identifier le public cible et une consommation inférieure au budget prévisionnel annuel due à cette même difficulté.

De nombreux projets sont en lien avec le secteur de l'environnement :

- La « Pré-formation en couverture et sensibilisation au nettoyage de panneaux solaires et photovoltaïques » du Cortil permet le développement de compétences dans le nouveau métier du nettoyage de panneaux solaires et photovoltaïques. En 2016, 16 jeunes ont été accompagnés et formés, 10 ont repris une formation, un stage ou bénéficient d'un accompagnement pour la poursuite de leur parcours.
- Le « lombricompostage des déchets verts » du « pied à l'étrier » combine cours théoriques et pratiques (récolte et valorisation des déchets verts) mais sensibilise aussi le jeune aux aspects commerciaux du métier, au savoir-être en lien avec la relation à la clientèle (relooking) et assure un accompagnement psychosocial du jeune. Sur 16 jeunes accompagnés en 2016, 6 ont

abandonnés, 2 poursuivent une formation ou un stage et 2 sont à l'emploi.

Ces résultats montrent l'importance mais également la difficulté de l'accompagnement individuel en vue de maintenir le jeune dans l'activité et lui offrir une sortie positive.

La plupart des projets offrent une prise en charge globale du jeune, du premier contact à la fin de la formation, en ce compris les phases du parcours d'insertion. Si cette prise en charge globale n'est pas réalisée au sein du même organisme, on note une collaboration accrue entre les différents acteurs concernés. Les opérateurs font, en effet, état de l'importance du travail partenarial entre organisations en lien avec ce public ; chacune apportant, au travers de ses missions, une plus-value dans le parcours d'insertion des jeunes.

De la même manière, le lien entre le projet professionnel du jeune et les entreprises est assuré par diverses activités : visites d'entreprises, stage en entreprises, etc. Il s'agit d'optimiser les chances de trouver un emploi via une expérience professionnelle supplémentaire ou de confirmer un projet professionnel via la découverte pratique d'un métier.

La « formation qualifiante développeur informatique pour jeunes femmes » portée par Interface3 dure un an et est suivie d'un stage en entreprise de six semaines. Un nombre croissant d'entreprises belges sont en effet actives dans ce secteur, qui s'étend du serious game à l'advergaming. L'employabilité n'y est pas limitée au développement de jeux sociaux : E-learning, serious game, marketing, muséographie, promotion du patrimoine, robotique sont autant de domaines qui utilisent ces mêmes technologies qui sont ainsi accessibles au public des jeunes.

Une spécificité du PO FSE Wallonie-Bruxelles est le lien avec l'enseignement en vue de lutter contre le décrochage scolaire et ainsi éviter que des jeunes ne deviennent NEETs.

Au sein du Plan d'actions Enseignement IEJ BXL du Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens - enseignement obligatoire, deux projets fondent leur dispositif sur une approche collective, à long terme, avec comme finalité d'aider le jeune à se remettre en projet. Un collectif de 8 à 10 jeunes, en difficultés sur le plan scolaire, est ainsi engagé à participer à des activités favorisant leur engagement citoyen pendant une période de 9 mois (services à la collectivité, temps de formation et de maturation personnelle). Un suivi leur est ensuite proposé pour définir et concrétiser un projet personnel. Au niveau du plan d'action, ce sont ainsi 550 jeunes qui ont bénéficié des accompagnements. A l'issue de ceux-ci, 9 sont engagés dans la recherche d'un emploi, 3 sont à l'emploi, 7 ont obtenu une qualification et 88 suivent un enseignement ou une formation.

### **Les difficultés liées au public-cible**

Au cours de l'année 2016, les principales difficultés identifiées concernent le recrutement et l'accroche des jeunes. Les raisons sont tant la difficulté de sensibiliser les jeunes à l'offre de formation que celle de les motiver à se former alors qu'ils sont plutôt à la recherche d'un emploi. De plus, le réel déficit de connaissances « de base » chez le public « jeunes » entrave l'entrée en formation.

Les participants cumulent plusieurs facteurs bloquants : précarité, manque de stabilité et de motivation, « ghettoïsation », incapacité de se projeter dans le futur, faiblesse du bagage social, familial et scolaire, perte de sens, vision pessimiste de la société et problèmes multifactoriels (assuétudes, accès au logement, santé, problèmes psychosociaux, familiaux, etc.).

Ces caractéristiques nécessitent un accompagnement particulier, le plus souvent individuel, une remobilisation constante, une adaptation de l'accompagnement et d'étroites collaborations avec des réseaux spécialisés de seconde ligne (ex : centre médicaux, centre de santé mental, diagnostics de difficultés d'apprentissage, hébergements d'urgence ...) afin de prévenir le décrochage. Ces éléments n'avaient pas toujours été envisagés en début d'action et requièrent une adaptabilité constante des acteurs.

Le problème de l'assiduité (absences, arrivées tardives) est aussi mis en avant, avec la nécessité constante de travailler sur la structure des programmes pour éviter le décrochage. Pour remédier à ce problème, le projet « De la Teuf à la Tune... Quand les NEET s'en mêlent ! », de l'Asbl Racynes, a opté pour des entrées et sorties permanentes plutôt que de fonctionner avec un groupe pré-établi. Le principe étant de permettre aux personnes d'avancer à leur rythme. Le groupe évolue en fonction des projets de chacun. Les délais d'entrée sont plus courts, ce qui permet une prise en charge rapide de la personne en difficulté.

Certaines difficultés sont aussi liées à la gestion des groupes de jeunes en formation et de leur dynamique. Certains opérateurs font en effet face à certains incidents violents au cours des formations.

Le manque de mobilité est également avancé comme facteur bloquant. En réponse à cela, on note l'instauration d'un système de navettes ou encore des aides à l'obtention du permis de conduire.

Au niveau des stages en entreprise, une des difficultés majeure est de proposer un stage en adéquation avec le projet professionnel des jeunes, certaines entreprises refusant de les accueillir (image négative à l'égard du public jeunes). Les opérateurs sont dès lors amenés à renforcer et diversifier leurs collaborations, sans garantie sur les résultats escomptés.

Enfin, certains relèvent des difficultés quant au critère d'éligibilité relatif à l'âge. C'est le cas du projet « Détermination ciblée sectorielle : logistique » de la Mission locale pour l'emploi de Forest. En effet, le public de la Mission locale est généralement plus âgé et les représentations négatives véhiculées par un public plus jeune constituent une difficulté. Pour y faire face, la Mission locale a procédé à un recalibrage de sa communication et a également multiplié le travail en réseau, notamment avec les associations locales et Actiris.

### **Les difficultés liées aux procédures et aux aspects administratifs**

Les principales difficultés avancées concernent les exigences administratives, l'éligibilité des actions et du public-cible qui peuvent « menacer » la relation de confiance avec le jeune. Concernant l'éligibilité du public cible, le manque de clarté quant à la définition de la catégorie « NEET » et des critères liés à l'âge, au domicile, etc. sont soulignés. L'Agence FSE a multiplié les séances d'information pour préciser ces



règles.

On souligne le temps nécessaire à la mise en place d'offres de formation innovantes (contenu et pédagogique), le questionnement étant renouvelé avec chaque groupe.

Travailler avec ce public cible requiert également des adaptations en termes de ressources humaines, un renforcement des partenariats et une révision du mode d'organisation.

On constate que malgré ces difficultés, les opérateurs font preuve de créativité et d'innovation pour mener à bien leurs actions et ainsi amener les jeunes vers la formation ou l'emploi.

Enfin, la durée limitée de l'IEJ et le doute quant à sa reconduction est une source d'inquiétude pour les opérateurs. Le besoin de stabilité, la nécessité de consolider les partenariats, d'améliorer les outils développés et de pérenniser le statut des formateurs, dimension essentielle dans le travail avec ce public particulier que sont les jeunes, sont mis en avant par les opérateurs de terrain.

## 6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

#### **Délai de mise en œuvre de l'IEJ**

Comme cela a été expliqué dans le rapport 2015, l'autorité de gestion a tout mis en œuvre pour respecter le délai d'engagement, soit le 31 décembre 2015, de la dotation IEJ et du FSE lié.

Dès l'entame de l'année 2016, suite à un séminaire organisé par la Commission européenne sur la mise en œuvre de l'IEJ, il a été demandé aux Etats membres d'introduire une demande de paiement à la Commission, pour le 23 mai 2016, équivalent au moins à la moitié du préfinancement complémentaire alloué à l'IEJ.

Pour ce faire, l'autorité d'audit et l'Agence FSE ont travaillé en étroite collaboration dans le cadre de la désignation des autorités de gestion et de certification. Ces désignations ont eu lieu le 3 mai 2016.

En parallèle, l'Agence FSE a réuni les opérateurs majeurs bénéficiant de l'IEJ afin qu'ils introduisent, en urgence, leurs premières dépenses et que celles-ci puissent être contrôlées et certifiées dans les délais impartis. C'est ainsi un montant d'un peu plus de 10 millions d'euros qui a pu être certifié à la CE. Ce travail a mobilisé l'ensemble des équipes et opérateurs concernés, le PO FSE Wallonie-Bruxelles devant assurer l'atteinte de l'objectif fixé pour l'Etat membre afin de ne pas pénaliser la mise en œuvre de l'IEJ en Belgique.

A la suite de l'introduction de cette déclaration de paiement, un audit sur le fonctionnement des systèmes de gestion et de contrôle du Programme opérationnel a eu lieu du 26 au 30 septembre 2016. Le rapport provisoire a été communiqué le 22 novembre 2016.

Tenant compte des constats posés, l'Agence FSE a procédé à l'analyse de l'ensemble des dossiers agréés dans le cadre de la mesure 4.2 IEJ afin de s'assurer qu'ils répondent aux critères d'éligibilité en termes d'actions et de publics. Cela a permis de retirer, à titre définitif ou non, de la déclaration de gestion les dépenses qui posaient encore question. Sur base du rapport définitif, ce travail d'analyse se poursuivra en 2017.

Les doutes quant à l'éligibilité de certaines actions sélectionnées sur l'IEJ, associés aux difficultés d'accrochage des jeunes (voir point 5) ne facilitent pas la mise en œuvre de celle-ci sur le terrain. On soulignera cependant la persévérance des opérateurs dans leurs démarches pour atteindre des résultats concrets et positifs pour les jeunes.

Madame la Commissaire Thyssen a annoncé la possible prolongation de l'IEJ, suscitant des espérances

pour plusieurs opérateurs de pouvoir poursuivre leurs actions jusqu'au terme de la programmation. A ce jour, aucune information quant à la date à laquelle une décision pourra être prise n'a été communiquée ce qui accentue l'incertitude pour les opérateurs, faisant courir le risque de perdre les acquis de ces premières années de mise en œuvre.

Enfin, on notera que cette éventuelle dotation complémentaire porterait uniquement sur le volet IEJ. Cette situation obligera l'autorité de gestion d'identifier d'éventuels montants FSE non consommés et donc de revoir sa maquette budgétaire.

### **Mise en œuvre de la transnationalité**

Comme expliqué au point 14.3, en 2016, l'Agence FSE a lancé son appel à projets transnational. Afin d'y parvenir, celle-ci a multiplié les contacts avec la société AEIDL, désignée par la Commission européenne pour accompagner les Etats membres sur ce sujet, afin de mieux appréhender la méthodologie de travail à suivre et ainsi accroître les chances de succès de son appel.

Si la disponibilité d'AEIDL n'est pas à mettre en cause, on soulignera que la méthodologie mise en place est peu flexible. En effet, le calendrier du 1er appel à projets coordonné au niveau européen a été fixé trop tôt dans la programmation (avril 2016). Cela a eu pour conséquence que très peu d'Etats membres ont pu y prendre part et que ceux qui ont souhaité lancer leur appel ultérieurement, comme ce fut le cas pour notre Programme opérationnel, n'ont pas bénéficié de la dynamique attendue d'un appel coordonné afin de faciliter les échanges entre opérateurs et donc l'identification de partenariats.

Cela a compliqué le lancement de l'appel à projets transnational ainsi que la mobilisation des opérateurs, par ailleurs également sollicités par d'autres appels interrégionaux via d'autres fonds européens, notamment Interreg.

### **Mise en oeuvre des indicateurs 2014 - 2020 au regard de la stratégie du PO**

Les indicateurs pour la programmation 2014 - 2020 ont été définis sur la base de données quantitatives récoltées durant la période précédente (année de référence 2012). Or les actions en faveur des personnes défavorisées (PI 9.1), en faveur des jeunes et en particulier des NEET (PI 8.2.) n'étaient pas ciblées de manière aussi pointue en 2007 - 2013. Ces nouveautés, ajoutées à des définitions plus précises par le Règlement FSE des indicateurs dont les notions de "personnes inactives" et de "personnes défavorisées" ont produit tantôt une surestimation des valeurs cibles (personnes inactives par exemple) tantôt une sous-estimation pour les personnes défavorisées. Faisant suite à ces constats établis lors de la rédaction de ce rapport d'activités, l'AGFSE a procédé à une vérification systématique et exhaustive de la qualité, de la complétude et de la cohérence des données transmises par tous les opérateurs depuis 2014, elle a procédé à la vérification systématique des outils informatiques (excel) mis à la disposition des opérateurs, ainsi qu'à une comparaison des données quantitatives prévues pour la programmation 2014 - 2020 avec celles encodées dans SFC.

L'ensemble de ces comparaisons ont révélé, outre le fait que l'exercice 2012 ne peut être considéré comme unique référence pour définir les valeurs cibles, les éléments suivants : discordance dans

la définition des indicateurs (personnes inactives, personnes inactives sans emploi sans formation, personnes défavorisées), double comptage dans l'addition des sorties positives, oubli d'un indicateur de résultat (sortie vers l'emploi) pour déterminer le nombre de sorties positives pour l'indicateur de résultats IEJ, mauvais liens entre indicateurs de réalisations et indicateurs de résultats pour déterminer la cohérence des données (exemple : pour les indicateurs de résultats liés aux "personnes inactives", l'indicateur de réalisation de base doit être le CO03 et non le CO04). Ces éléments ont amené l'AGFSE à envisager avec l'Unité géographique de la DG Emploi d'introduire une modification du PO dans les domaines précités, en veillant à ce que cette modification n'ait pas d'impact négatif au niveau des indicateurs de performance, qu'elle n'influe pas la stratégie qui caractérise le programme opérationnel; en d'autres termes de considérer cette modification comme une modification d'ordre purement technique, visant à produire des indicateurs fidèles et adaptés aux priorités d'investissements du programme opérationnel.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

**8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------



Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--

## **10.2. Plans d'action communs**

### **Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs**

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - ENTREPRISES ET CREATIVITE
-----------------	-------------------------------

Conformément au planning de mise en œuvre du plan d'évaluation, aucune évaluation n'est disponible à ce stade de la programmation. Toutefois, certains résultats ou bonnes pratiques peuvent déjà être identifiés.

L'Axe 1 couvre tant l'accompagnement à la création d'entreprise (PI 8i) que la mise en réseau en matière d'innovation et de créativité (PI 8V).

##### **Mesure 1.1 : les demandeurs d'emploi créent leur propre emploi ou leur propre entreprise**

Cette mesure vise à faciliter ou améliorer, l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi, dont ceux de longue durée et des personnes inactives, en les accompagnant et en les formant à la création de leur propre emploi et/ou entreprise. Le résultat poursuivi est la mise à l'emploi et surtout le maintien à l'emploi de ces personnes.

L'accompagnement proposé (parfois un tutorat) se caractérise par son phasage et son adaptabilité aux profils des candidats (femmes, personnes en reconversion, chercheurs, doctorants, migrants ou coopératives) et/ou à leurs besoins (financement, reprise, innovation sociale), ainsi qu'à l'équilibre entre coaching individuel et travail de groupe. L'accompagnement offert couvre l'ensemble de la démarche entrepreneuriale, du diagnostic au suivi post-crétion. Les actions de formation (généralistes ou spécialisées) permettent de parfaire les acquis.

Les structures d'accompagnement à l'autocrétion d'emploi (SAACE) proposent ainsi un accompagnement qui porte sur la faisabilité du projet, le plan d'affaire, le financement et la reprise d'activité :

- L'Asbl Challenge propose ainsi un accompagnement à la reprise et à la transmission d'entreprises, compétence cruciale vu les tendances qui se dessinent pour les dix prochaines années lorsque plus de la moitié des entreprises wallonnes seront à transmettre et où 30% de celles-ci sont menacées de disparition par manque de préparation et d'information.

En 2016, 45 projets ont été accompagnés en phase test. Ils ont pu bénéficier des solutions et applications informatiques mobiles (responsive) ainsi que du simulateur de risque entrepreneurial développé (hors fonds FSE) par Challenge et qui permet de dresser une situation du risque pris lors de la création de son



activité ([www.challengeyourrisk.com](http://www.challengeyourrisk.com)).

- L'Asbl Avomarc permet, notamment via la coopérative d'activité, au candidat entrepreneur de tester son projet en grandeur réelle avant de se lancer, dans un cadre légal adéquat et en offrant un statut intermédiaire entre celui de demandeur d'emploi et d'indépendant. En 2016, Avomarc a organisé 28 séances d'informations collectives et 9 sessions de 10 ateliers thématiques dédiés à la préparation de projet (savoir-être entrepreneurial, étude de marché et stratégie, techniques de ventes, Business Model Canvas, etc.). Une plateforme en ligne a permis d'accompagner 19 porteurs de projet via 7 « Massive Open Online Course » (MOOC) sur la communication d'entreprise, l'art de pitcher, etc. Ce sont 180 porteurs de projet qui ont été accompagnés et 99 candidats qui ont pu tester leur projet en grandeur nature.
- En 2016, l'ASBL Créa-Job a poursuivi l'accompagnement des porteurs de projet dans le cadre de la filière agrotourisme (dans la province du Luxembourg). Les résultats sont les suivants : 11 porteurs de projet ont reçu un accompagnement pour la réalisation du plan d'affaires, 8 ont bénéficié du test en couveuse d'entreprises et 3 porteurs de projet ont créé leur activité.

A fin 2016, en transition :

- 6.006 stagiaires ont été accompagnés (soit 45% de taux de réalisation par rapport à la cible de 2023), pour 810.219 heures de formation (soit 75% de la cible 2023).
- 1.539 personnes exercent un emploi au terme de l'accompagnement soit un taux de réalisation de 45% par rapport à la cible 2023.

En zone plus développée :

- 3.527 stagiaires ont été accompagnés (soit trois fois l'objectif à atteindre en 2023), pour 1.131.824 heures de formation (soit 30 fois la cible 2023).
- 180 personnes exercent un emploi au terme de l'accompagnement soit un taux de réalisation de 53% par rapport à la cible 2023.

On constate que le ciblage en zone plus développée a été nettement sous-estimé. Cela s'explique notamment par la sélection d'actions en lien avec l'alternance pour les chefs d'entreprise qui n'avaient pas été prise en compte lors de l'estimation des cibles. Par ailleurs, l'activité des SAACE a visiblement été sous-estimée en zone transition. Pour mémoire, lors de la programmation 2007-2013, ces opérateurs étaient nouveaux et les cibles 2014-2020 n'ont pas suffisamment tenu compte de l'évolution de leurs activités. Un réexamen des cibles sera donc nécessaire.

Tenant compte des données transmises par les opérateurs en cours de programmation les indicateurs de l'exercice 2015 ont été actualisés pour les items suivants : CR01 à CR05; CO01 à CO17 et SO01. Outre l'actualisation, la base FSE a été nettoyée en tenant compte de la disparition de la latitude 80/20.

**Mesure 1.2 : sensibiliser à et soutenir l'innovation et la créativité (formation, mise en réseau et appui)**

Cette mesure veille à sensibiliser à et soutenir l'innovation et la créativité via la mise en réseau et la formation, visant ainsi à accroître les capacités d'adaptation des entreprises à l'évolution des modes et des processus de production (R&D, créativité, design, propriété intellectuelle), ainsi que leurs capacités d'intégrer des nouveaux produits résultats de recherches scientifiques.

Elle contribue également à valoriser les produits des recherches de pointe menées en Wallonie, notamment via l'Axe 2 du FEDER, par l'encouragement et le soutien de réseaux entre centres de recherches, universités et entreprises. Au niveau des travailleurs occupés, il veille à adapter leurs compétences professionnelles à l'évolution des modes et processus de production, dans une perspective de formation tout au long de la vie.

Dans le cadre du projet « MIRVAL+ Mise en Réseau pour PLUS de VALorisation », porté par SynHERA (Synergie entre les Hautes Écoles et les Entreprises pour la Recherche Appliquée) et les universités francophones, le Technology Transfer Office (TTO) constitue un point d'entrée privilégié pour tous ceux qui souhaitent faire appel à l'expertise et aux compétences disponibles au sein des Hautes Ecoles (HE). Il analyse et oriente les demandes qui lui sont adressées et contribue au montage des projets et à l'élaboration des contrats de collaborations entre les entreprises et les HE. En 2016, 123 rencontres d'information et de sensibilisation sur les services offerts par les laboratoires des Hautes-écoles ont été réalisées ainsi que 117 diagnostics relatifs aux besoins des entreprises, 151 collaborations entre les entreprises et les HE et 30 partenariats d'innovation ont été noués ainsi que 57 réunions de démarrage et/ou suivi de projets ou encore deux rencontres « Lab 'in Sight » réunissant chercheurs et entreprise.

Tech Design, porté par Wallonie-Design, promeut la plus-value du design dans le processus d'innovation (RID) et dans les produits qui en résultent. Cette démarche se fait en collaboration avec les opérateurs du portefeuille Resinnove. En 2016, suite à l'identification des partenariats possibles et au mapping des Centres de recherche, des actions de sensibilisation ont eu lieu auprès de trois opérateurs technologiques : Picarré, le Centre d'études wallon d'assemblage et du contrôle des matériaux (CEWAC) et le CELABOR (qui offre un support scientifique et technique aux entreprises dans les domaines de l'agro-alimentaire, de l'environnement, de l'emballage, du papier/carton et du textile). Une visite à destination principalement des designers industriels a été organisée au CEWAC. Pour Celabor, deux réunions ont permis d'expliquer en quoi consiste le design, comment il peut aider les entreprises qui passent par le centre de recherche et comment Wallonie Design peut les aider. Des rencontres croisées avec InnovaTech et Picarré ont permis de mettre le focus sur le besoin d'un outil à destination des opérateurs, pour les aider à faire face aux questions que se posent leurs porteurs de projets sur le design. Un prototype sera testé en 2017. Grâce à ces activités, 57 entreprises ont été sensibilisées en zone Transition.

En matière de mises en réseau :

- 320 entités ont été sensibilisées à l'innovation en Transition et 53 en zone plus développée.
- 737 structures ont bénéficié d'un accompagnement en Transition et 174 en zone plus développée.

Dans le cadre du parcours d'innovation, le nombre moyen d'intervenants pour l'accompagnement est de 0,15 en transition et 0,17 en zone Plus développée.

Ces indicateurs sont conformes aux objectifs visés à l'échéance 2018.

Le projet « Innovation sociale en Wallonie » de l'Administration et gestion pour l'économie sociale (AGES) vise à faire du processus d'innovation sociale un moteur de développement économique auprès des entrepreneurs et des travailleurs. Il offre ainsi à des dirigeants d'entreprise et des travailleurs un processus en deux étapes : l'identification d'une problématique et la recherche de solutions innovantes. Les actions sont menées avec le concours du dirigeant et des travailleurs afin de favoriser un processus d'innovation sociale auprès des travailleurs, au sein de l'entreprise.

A fin 2016, 1.162 personnes ayant un emploi ont été formées en transition (soit un taux de réalisation de 8%) pour 21.711 heures de formation.

En zone plus développée, 316 personnes ayant un emploi ont été formées (soit un taux de réalisation de 63%) pour 1.264 heures de formation.

Ces écarts au regard de objectifs à atteindre peuvent s'expliquer par une difficulté à distinguer, au niveau des publics cibles, les formations offertes en matière d'adaptation au changement des travailleurs (PI 8v) et en matière de formation tout au long de la vie (PI 10 iii). Ceci s'expliquerait par un recours plus prononcé aux formations de la mesure 2.1 au détriment de celles de la mesure 1.2. Les données physiques ont pu être complétées pour ce qui relève de l'intermédiation technologique, ainsi que les indicateurs CO5 à CO17, et SO01 et SO02, après avoir relancé les opérateurs.

Axe prioritaire

2 - CONNAISSANCES ET COMPETENCES

Conformément au planning de mise en œuvre du plan d'évaluation, aucune évaluation n'est disponible à ce stade de la programmation. Toutefois, certains résultats ou bonnes pratiques peuvent déjà être identifiés.

Cet axe est consacré à la formation, aux connaissances et compétences. Il offre aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs occupés des formations à haute valeur ajoutée, des services de validation des compétences et acquis de l'expérience (PI 10iii). Il concerne également la promotion d'un système de formation et d'enseignement performant (PI 10iv).

### **Formation à haute valeur ajoutée et validation des compétences**

Les actions cofinancées visent, par une meilleure employabilité du public cible, à renforcer la compétitivité des entreprises à travers d'une part des formations pointues porteuses d'emplois, dans les métiers émergents et d'avenir ou des formations à haute valeur ajoutée et d'autre part par la validation des compétences et des acquis de l'expérience des publics cibles.

Les opérateurs sont les universités, les hautes écoles, l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), le FOREM, Bruxelles Formation, les centres de compétences, des organisations comme WorldskillsBelgium ou Interface 3, la FEBISP, le Consortium de Validation des Compétences, etc. Les partenariats entre opérateurs mais aussi avec des acteurs comme les pôles de compétitivité permettent d'optimiser les moyens et d'organiser – par exemple – des formations à haut potentiel technique répondant aux besoins des entreprises.

Avec un montant FSE de 180.133.357 €, cette mesure est l'une des plus importantes du Programme opérationnel. Pour les demandeurs d'emploi, dont ceux de longue durée, elle doit offrir des formations répondant aux besoins du marché et facilitant ainsi l'accès à l'emploi. Pour les travailleurs, elle doit offrir des formations tout au long de la vie permettant leur maintien dans l'emploi.

Pour ce faire, les activités sont multiples : promotion des métiers techniques, formation qualifiante, formation en alternance, formation à distance, validation des compétences, apprentissage tout au long de la vie, formation et mise à jour des connaissances des formateurs, soutien du secteur et des acteurs du secteur de l'insertion socioprofessionnelle à Bruxelles, conception de modules de formation, etc. Il en est de même pour les métiers et secteurs visés : bureautique, informatique, développement et administration réseaux, construction, rénovation durable, transport, industrie technologique, biotechnologie, métiers du web, métiers techniques, information et communication.

On citera par exemple le projet « Formations Haute Valeur Ajoutée » de Bruxelles Formation, qui recouvre préformations et formations qualifiantes. En 2016, 5.427 participants ont pu accéder à des formations à haute valeur ajoutée, relatives aux métiers de la construction, de la logistique, de la bureautique et des TIC. Ils ont également pu suivre des cours de langues orientées métiers. Sur la totalité des participants, 883 poursuivent un enseignement ou une formation et 98 exercent un emploi.

Dans une autre perspective, le projet « ECOCOM : Formation en Education et communication pour l'Environnement » du CERES-ULg offre une formation en 13 modules. Les premiers modules permettent aux bénéficiaires d'acquérir des compétences et connaissances dans les domaines de l'environnement et déclinent les différents modes et outils de communication. Les modules suivants sont consacrés aux stratégies de recherche d'emploi, à la recherche d'un stage et au suivi post-formation. En 2016, sur les 18 participants (dont 13 femmes), 10 exercent un emploi et 2 suivent un enseignement ou une formation.

La conjoncture économique et sociale en 2016, a montré l'utilité des dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience et de reconversion pour réduire l'impact sur l'emploi des licenciements collectifs en Wallonie et à Bruxelles.

Le constat d'un écart très important entre le nombre de participants (quel que soit leur statut) et le nombre de personnes ayant un niveau de qualification identifié s'explique par le fait que l'axe s'adresse prioritairement à un public peu qualifié, et comporte de ce fait un grand nombre de diplômés "non connus ou non reconnus", en particulier en Région de Bruxelles-Capitale. Or les indicateurs SFC ne permettent pas de renseigner ces situations, sauf à les prendre en compte, de façon erronée, dans les "diplômes du secondaire inférieur au maximum".

En transition, à fin 2016, 77.839 personnes ont été formées soit un taux de réalisation de 44%, pour 8.204.312 heures de formation (54% de la cible 2023). En termes de résultats, 14.827 personnes ont obtenu une qualification au terme de leur formation et 3.072 personnes exercent un emploi.

En zone plus développée, 33.382 personnes ont été formées soit un taux de réalisation de 57%, pour 4.938.852 heures de formation (32% de la cible 2023). En termes de résultats, 5.211 personnes ont obtenu une qualification au terme de leur formation et 702 personnes exercent un emploi.

Une actualisation du volume d'activités pour la femmes a été effectuée pour l'exercice 2015: il faut lire 1.250.208 heures au lieu de 123.154 heures. De même pour les indicateurs de résultats 2015 suivants : CR02 - plus développé - il faut lire 769 hommes et 774 femmes; pour le CR04 - plus développé, il faut lire 249 femmes; pour CR04 - transition, il faut lire 466 femmes; et pour l'indicateur CR05 - en Transition - il faut lire 695 hommes et 674 femmes. L'indicateur CO02 - transition - 2015 a également dû être actualisé : 8.431 cld, dont 4.883 hommes et 3.548 femmes.

Enfin l'indicateur de réalisations SO14 a été complété pour 2015, les informations venant des cellules de reconversion principalement ne nous étant pas parvenues. Celles-ci sont mise en oeuvre à la suite de licenciements collectifs, dont les premières victimes les travailleurs âgés qui, ne retrouvant pas facilement un emploi, continuent de bénéficier des actions d'accompagnement des cellules.

### **Systeme de formation et d'enseignement performant**

Par le soutien d'actions novatrices, cette mesure contribue à l'expérimentation d'outils, de méthodes pédagogiques répondant à l'évolution des systèmes éducatifs, intégrant notamment l'e-learning ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux référentiels métiers. Elle concourt ainsi à l'amélioration des systèmes d'enseignement et de formations en Wallonie et à Bruxelles.

Au terme des 3 appels à projets publics, 38 projets ont été sélectionnés (32 en Transition et 6 en zone plus développée). C'est moins que prévu en termes d'indicateurs de réalisation mais c'est la qualité des projets qui a guidé la sélection.

On citera par exemple, le projet « Smart@school » d'Eurometropolitan e-campus permet aux enseignants et formateurs de mieux appréhender les nouveaux outils techno-pédagogiques (tableau blanc interactif, plateforme d'e-learning, MOOCs, etc.). L'objectif pour les apprenants, est d'améliorer les objectifs pédagogiques par l'appropriation de ces outils. En outre, Eurometropolitan e-campus se positionne dans une dimension transfrontalière et collabore avec des universités en France pour le contenu de ses formations notamment via le Programme Interreg.

Les indicateurs suivants ont été actualisés sur la base de nouvelles informations tant pour la Transition que pour la Région développée en 2014 et 2015 : CR01 à CR05, CO01 à CO17, SO06, SO07 et SO08.

--

Axe prioritaire	3 - SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI
-----------------	---------------------------------

Conformément au planning de mise en œuvre du plan d'évaluation, aucune évaluation n'est disponible à ce stade de la programmation. Toutefois, certains résultats ou bonnes pratiques peuvent déjà être identifiés.

**Société inclusive et emploi**

L'Axe 3 vise à promouvoir l'accompagnement et l'insertion socio-professionnelle de personnes fortement éloignées de l'emploi, en situation de handicap ou non, à lutter contre les formes de discrimination et à promouvoir l'égalité des chances. L'inclusion active, promue par les 3 mesures de l'Axe (PI 9i) se concrétise par des formations et l'accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle. Les actions se déclinent selon le type de bénéficiaires auquel elles s'adressent et leur niveau d'insertion.

Elles visent à accompagner et former (3.1) les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d'insertion et de formation, (3.2) les demandeurs d'emploi et les personnes fragilisées en vue de leur insertion dans le marché de l'emploi, et (3.3) les demandeurs d'emploi dans l'accès au marché de l'emploi.

Le public ciblé par ces mesures renvoie à une série de caractéristiques communes au public précarisé et/ou en grande difficulté psycho-sociale : exposé aux risques de pauvreté, de discrimination et/ou d'exclusion, difficulté à se confronter aux réalités de terrain, peu qualifié, peu flexible.

Parmi les opérateurs actifs, on citera l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), les CPAS, Centres de formation, Centres régionaux pour l'Intégration des personnes Etrangères ou d'Origine Etrangère, Lire et Ecrire, Missions locales, Régies de quartier ou la Fédération Francophone des sourds de Belgique.

Le constat d'un écart très important entre le nombre de participants (quel que soit leur statut) et le nombre de personnes ayant un niveau de qualification identifié s'explique par le fait que l'axe s'adresse prioritairement à un public peu qualifié, et comporte de ce fait un grand nombre de diplômés "non connus ou non reconnus", en particulier en Région de Bruxelles-Capitale. Or les indicateurs SFC ne permettent pas de renseigner ces situations, sauf à les prendre en compte, de façon erronée, dans les "diplômes du secondaire inférieur au maximum".

Et de manière générale les indicateurs liés aux "personnes inactives" ont été surestimés, dans la mesure où ces statistiques intégraient également initialement les personnes défavorisées. Cette distinction a été effectuée pour les données statistiques actualisées, les "personnes défavorisées" intégrant les personnes ayant au plus le certificat de base, habitant les zones rurales ou ayant des difficultés particulières (assuétudes, prisons, surendettement, logement).

La mesure 3.1 vise particulièrement à accompagner et former les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès au dispositif d'insertion et de formation en Wallonie et à Bruxelles. Les actions mises en

place doivent tendre à faciliter l'accès aux dispositifs de formation, enseignement, stages et emploi par la mise en place d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Pour ce faire, les partenaires recourent à diverses activités d'inclusion que l'on peut regrouper en quatre points distincts : les formations de base (alpha FLE, cours de français langue étrangère ou de mathématique), la valorisation des compétences, la modélisation et l'adaptation par rapport au handicap, la transmission des savoirs par la mise en place d'outils ou de plateforme intersectoriels ou inter-réseau et les activités d'accroche en amont de la formation.

« Passerelles et Liberté », du Service d'aide aux justiciables du Brabant Wallon « La Touline » propose un parcours de réinsertion à des personnes détenues. Un atelier collectif (suivi par 14 détenus) propose, au sein de la prison, des activités artistiques et d'expression corporelle ainsi que des entretiens psychosociaux individualisés. Les ateliers collectifs reposent sur la pratique d'activités artistiques guidées (dont l'écriture et la photographie), mais aussi corporelles (dont le théâtre relationnel et la relaxation) et visent à valoriser les savoir-faire et les savoir-être des détenus. Durant les entretiens individuels, en vue de la réinsertion des détenus, une orientation et un accompagnement auprès des structures professionnalisantes est proposé.

Il est intéressant de constater que certains projets intègrent les bénéficiaires dans leur approche pédagogique. Ainsi, dans le projet « Partenaires pour l'alpha 2 - Horizon 2020 » de Lire et Ecrire en Wallonie, les bénéficiaires participent au contenu de la formation, par un processus d'analyse des situations vécues, des problèmes rencontrés et de projets d'action locales déterminées par les bénéficiaires et réalisées par eux.

La mesure 3.2 propose de former et soutenir les demandeurs d'emploi et les personnes fragilisées en vue de leur insertion dans le marché de l'emploi. Les actions sont mises en place par des équipes pluridisciplinaires qui peuvent intervenir, selon les projets, à différentes étapes du processus via des ateliers collectifs ou des prises en charge plus individuelles. Le tout en renforçant les partenariats avec les acteurs de terrain essentiels à l'efficacité de la prise en charge.

Le projet « Mobilité multimodale vers l'emploi et la formation » de l'opérateur SPOT (association Chapitre XII des CPAS), permet ainsi d'effectuer un diagnostic de la mobilité d'un bénéficiaire et de déterminer les éventuels freins. Un accompagnement individuel est également prévu, ainsi qu'une mise en pratique collective, avec des déplacements spécifiques. Il s'adresse en priorité aux bénéficiaires des CPAS. Sur les 18 participants en 2016, 8 poursuivent un enseignement ou une formation et un participant exerce en emploi.

La mesure 3.3 développe des actions pour accompagner les demandeurs d'emploi à et dans l'emploi et les soutenir dans l'accès au marché de l'emploi, et la recherche active d'emploi. Il s'agit de mettre en lien les demandeurs d'emploi, les entreprises et les partenaires du réseau.

Pour illustrer ce type d'activité, nous pouvons citer le projet « Ensemble vers l'emploi » d'Integra+ qui outre un accompagnement individuel à l'emploi, permet également un suivi lors de l'embauche ainsi qu'en entreprise (évaluation, aide dans les démarches administratives). Une phase de prospection et de partenariat avec les employeurs et le secteur associatif, a été mise en place afin de connaître les procédures de recrutement, les profils recherchés et de recevoir directement les offres d'emploi. Des modules

d'accompagnement collectif sont également organisés, lors desquels les bénéficiaires peuvent échanger sur les problèmes rencontrés lors de la recherche d'emploi, et ainsi diminuer le sentiment d'isolement. En 2016, sur les 108 participants, 30 exercent un emploi et 14 poursuivent un enseignement et une formation.

Pour ces 3 mesures, l'accroche du public accompagné demeure un défi pour les porteurs de projets. La faible qualification, les problèmes de mobilité, de savoir-être, de santé et de motivation constituent pour les bénéficiaires des freins à l'emploi. A cela s'ajoute un contexte économique difficile, avec des recrutements qui exigent une rentabilité immédiate des travailleurs, et appelle à des actions plus précises.

Pour ces 3 mesures, au 31 décembre 2016 :

- En transition, 58.701 demandeurs d'emploi ont été formés et accompagnés, représentant trois fois le seuil fixé pour 2023. En termes de volume d'activités, 12.519.533 heures ont été prestées soit près de 89% de la cible 2023. Quant à la mise à l'emploi, 13.535 personnes décrochent un emploi après l'accompagnement soit 67% du public.
- En zone plus développée, 21.724 demandeurs d'emploi ont été formés et accompagnés soit 108% du seuil fixé pour 2023. En termes de volume d'activités, 8.312.739 heures ont été prestées soit 55% de la cible 2023. Quant à la mise à l'emploi, 2.342 personnes décrochent un emploi après l'accompagnement soit 12% du public.

Au niveau des indicateurs suivants une actualisation a été effectuée pour l'exercice 2015 : CR05 (transition), il faut lire 2.453 stagiaires hommes au lieu de 2505. De même pour l'indicateur de réalisation CO17 - transition, il faut lire 5.143 autres personnes défavorisées dont 2.842 hommes et 2.301 femmes.

De même pour ce qui concerne l'indicateur de volume d'activités 2015 pour la zone plus développée : il faut lire 2.708.828 heures dont 1.3110.911 heures en faveur des hommes et 1.397.917 heures en faveur des femmes.

### **Encourager l'égalité des chances et lutter contre les discriminations**

Cette mesure tend à promouvoir l'égalité des chances entre homme et femmes et lutter contre les discriminations en Wallonie et à Bruxelles.

Dans cette perspective, le projet « Genre-et-TIC » d'Interface 3 vise à lutter contre les discriminations de genre et combat les préjugés et les stéréotypes que chacun peut rencontrer face à l'outil informatique et au marché de l'emploi dans le secteur des technologies. Partant du constat que les technologies ouvrent une multitude de possibilités, qui peuvent lever de nombreux freins et permettre de dépasser des situations discriminantes, des animations et des actions de sensibilisation ont été entreprises, principalement dans les écoles.

Au terme des 3 appels à projets publics, 13 projets ont été sélectionnés (8 en Transition et 5 en zone plus développée) : 5 portent sur l'égalité des genres, 4 sur la discrimination liée à la nationalité, 1 sur la situation de la personne handicapée et 3 sur la pauvreté. C'est moins que prévu en termes d'indicateurs de



réalisation mais c'est la qualité des projets qui a guidé la sélection.

Axe prioritaire

4 - INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL

Conformément au planning de mise en œuvre du plan d'évaluation, aucune évaluation n'est disponible à ce stade de la programmation (hormis sur le lancement de l'IEJ). Toutefois, certains résultats ou bonnes pratiques peuvent déjà être identifiés.

Cet axe est dédié aux jeunes et les actions leur sont exclusivement destinées. Elles sont portées par des organismes tels que le FOREM, l'IFAPME, BRUXELLES FORMATION, le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens - Enseignement obligatoire, les régies de quartier, les CPAS, les missions locales, les missions régionales mais également d'autres organisations ou associations comme le Centre d'Orientation et de Formation (COF) ou encore l'Asbl Racynes.

La formation en alternance, les stages en entreprise, l'organisation de la transition professionnelle sont des exemples d'activités que l'on retrouve dans cet axe. Il privilégie également les activités de lutte contre le décrochage scolaire en Wallonie et à Bruxelles, complémentaires à l'Initiative Emploi Jeunes qui couvre exclusivement les Provinces de Liège et du Hainaut, ainsi que Bruxelles-Capitale.

Le constat d'un écart très important entre le nombre de participants (quel que soit leur statut) et le nombre de personnes ayant un niveau de qualification identifié s'explique par le fait que l'axe s'adresse prioritairement à un public peu qualifié, et comporte de ce fait un grand nombre de diplômés "non connus ou non reconnus", en particulier en Région de Bruxelles-Capitale. Or les indicateurs SFC ne permettent pas de renseigner ces situations, sauf à les prendre en compte, de façon erronée, dans les "diplômes du secondaire inférieur au maximum".

Par ailleurs l'écart important constaté entre le nombre de personnes inactives et le nombre de personnes inactives sans emploi, sans formation et sans travail vient du fait que la première catégorie est nettement plus large et intègre les jeunes en formation en alternance tant dans le secondaire (CEFA - IFAPME/EFPME) que dans le supérieur (Hautes Ecoles, à titre expérimental), alors que la seconde catégorie ne s'intéresse qu'aux jeunes en décrochage et en exclusion administrative du système d'enseignement.

Enfin l'incohérence entre le nombre de jeunes suivant l'action IEJ jusqu'à son terme et le nombre de jeunes suivant une formation, un emploi etc après l'activité cofinancée par l'IEJ et le FSE vient du fait qu'un opérateur (IFAPME) a déclaré l'ensemble de ses stagiaires uniquement dans cette dernière catégorie; ce fait devra être corrigé et pour 2017, l'Agence FSE vérifiera auprès de l'opérateur ces données avant transmission à l'Agence FSE.

### **Intégration des jeunes de moins de 25 ans sur le marché du travail**

Les activités ont pour objectif d'offrir au jeune un parcours individuel adapté, en vue de l'établissement d'un plan d'actions personnalisé visant la reprise de formation ou l'insertion sur le marché de l'emploi. On

peut ainsi citer le coaching, l'analyse des compétences (bilan de compétences), la formation en alternance, la mise en situation professionnelle (stage en entreprises), le développement d'outils innovants. Le partenariat entre les différentes parties prenantes gravitant autour du jeune est à souligner. Nombreux sont aussi les opérateurs qui mettent en œuvre des actions spécifiques en amont des parcours d'insertion sociale et professionnelle ; autant d'actions nécessaires au vu de la précarité du public visé.

Ainsi, le projet du FOREM « Accompagnement personnalisé des jeunes » s'articule autour de l'accroche et l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. En 2016, 2.609 jeunes ont été accompagnés par un conseiller référent. L'accompagnement et le suivi individuel varie en fonction du niveau de qualification du jeune. Pour avoir un réel impact sur l'employabilité et l'insertion, les méthodologies d'accroche et d'accompagnement sont également adaptées en fonction des niveaux de qualification. L'accompagnement individualisé est intensif et se fait sur base d'entretiens en face à face ou à distance par un pool d'agents chargé de stimuler les jeunes dans leur parcours d'insertion. Au terme de cette accompagnement, 299 suivent un enseignement ou une formation et 962 exercent un emploi soit un peu moins de 50% de sortie positive pour le jeune.

En transition, 29.910 jeunes de moins de 25 ans ont été accompagnés à fin 2016 pour un volume d'heures de 1.456.241 heures. Soit un taux de réalisation respectivement de 176% et 22%. En termes de résultats : 113 sont engagés dans la recherche d'un emploi, 701 suivent une formation ou sont retournés dans l'enseignement, 5.266 ont obtenu une qualification et 847 sont à l'emploi.

En zone plus développée, 11.153 jeunes de moins de 25 ans ont été accompagnés à fin 2016 pour un volume d'heures de 728.568 heures. Soit un taux de réalisation respectivement de 70% et 11%. En termes de résultats : 63 sont engagés dans la recherche d'un emploi, 325 suivent une formation ou sont retournés dans l'enseignement, 2.765 ont obtenu une qualification et 477 sont à l'emploi.

Pour des raisons strictement technique (comptage-addition), l'indicateur suivant a dû être accessoirement modifié tant pour la zone de transition que la région développée : SO01.

### **Initiative Emploi Jeunes (IEJ)**

Cette mesure est spécifiquement dédiée au public des jeunes « NEETs » qui ne sont ni à l'emploi, ni en formation, ni aux études. Les opérateurs proposent au jeune un accompagnement individuel personnalisé englobant toutes les facettes de son parcours. Les réalisations des projets sont variées et s'articulent autour d'activités de pré-formation, de formation, de remise à niveau, d'accompagnement et suivi individuel, d'identification et de définition de projet, de lutte contre le décrochage scolaire, d'accrochage, d'information, d'orientation, de resocialisation, de stages en entreprise, etc.

Cette mesure a fait l'objet d'une présentation spécifique au point 5. On citera encore le projet « I.Teenagers » porté par TECHNOBEL dont l'objectif réside en l'insertion sur le marché de l'emploi grâce aux nouvelles technologies. Via la réalisation de projets liés aux TIC, les jeunes (re)prennent conscience de leurs atouts, de leur capacité à construire un ou plusieurs projets en particulier et un projet professionnel en général. Durant ce projet, ils peuvent découvrir, de façon ludique et concrète (via notamment les Lego Mindstorms®, les cartes programmables Arduino, etc.) plusieurs domaines des TIC. Ils sont également amenés à rédiger un plan d'action leur permettant de se réinsérer sur le marché ou

d'intégrer une formation qualifiante. Aucun prérequis n'est demandé. Les notions de programmation, de réseaux, de système, de conception 2D/3D, leur permettent de réaliser qu'ils sont capables d'exécuter des tâches souvent considérées comme complexes. De plus, ils peuvent prendre confiance dans leur potentiel à suivre un parcours qualifiant ou à intégrer le marché de l'emploi. En 2016, 21 jeunes ont ainsi été accompagnés dont 5 suivent un enseignement ou une formation et 2 exercent un emploi.

A fin 2016, pour l'IEJ, 62.800 jeunes de 15 à 24 ans, répondant aux conditions NEET, ont participé à une offre de services soit 5.702.828 heures de formation ou d'accompagnement. En termes de résultats :

- Parmi les demandeurs d'emploi : 1.601 ont reçu une offre d'emploi, un complément de formation ou un stage au terme de leur accompagnement soit 20% de la cible fixée à 2023. Par ailleurs, 4.483 suivent un enseignement, une qualification ou sont à l'emploi soit 36% de la cible.
- Si on applique les mêmes indicateurs aux participants inactifs, le taux diminue à 11% pour l'offre d'emploi, de formation (soit 317 personnes) et à plus de 1.000% pour la mise à l'emploi, en formation (soit 15.356 personnes), appelant une nécessaire révision de cette valeur (pour mémoire, l'autorité de gestion n'avait aucune expérience de ce public lors de la fixation des cibles et s'est basée sur des données statistiques pour les fixer).
- On notera également que 13.237 participants vont jusqu'au bout de l'accompagnement proposé. Compte tenu de la difficulté d'accrochage des jeunes, ce résultat est à souligné.

Enfin l'indicateur de réalisation SO01 a dû être actualisé pour les femmes : il faut lire 2.147.052 heures au lieu de 4.111.650 heures (erreur typographique).

Axe prioritaire

AT - Assistance technique

Au niveau de l'Assistance technique, l'année 2016 a été consacrée à la gestion des appels à projets (dont ceux des plans d'action), à la finalisation des fiches-projets suite à l'adoption de la sélection des projets par les Gouvernements, etc.

Le service gestion a également accompagné la mise en œuvre des projets FSE et a pris part aux premiers comités d'accompagnement des portefeuilles FSE ; lieu de discussion entre opérateur, administrations, cabinets de tutelle et Agence FSE, ces comités permettent aux opérateurs de présenter l'évolution de leurs projets, d'identifier d'éventuels problèmes, bonnes pratiques, etc. Des séances d'information ont également été organisées à destination des opérateurs afin de leur communiquer les consignes pour introduire leurs rapports d'activités, les fichiers stagiaires et rapports financiers dans la base de données de gestion.

Dans le cadre de la désignation de l'autorité de gestion et suite à l'audit, l'Agence FSE a procédé à la révision de l'Annexe III ainsi que des guides administratifs et financiers à destination des opérateurs.

Le Service Inspection a, pour sa part, effectué principalement des contrôles on going. Il a également commencé les inspections financières, notamment pour les projets IEJ. A noter également, l'organisation de contrôles menés conjointement avec le Service Gestion.

En 2016, dans le cadre de son plan de communication, l'Agence FSE (voir point 12.2) :

- a initié un projet d'exposition photos relative à la mise en œuvre de l'IEJ et à ses bénéficiaires, les NEETs. Dans le cadre de la première étape, relative au reportage photos, financée sur le budget de l'Assistance technique, les photographes du Collectif HUMA ont visité les projets volontaires pour cette démarche. Un portfolio de quelques 200 photos a été livré à l'Agence FSE en décembre 2016.
- a organisé deux séminaires d'appui méthodologique aux bénéficiaires du FSE : l'objectif était de présenter ou rappeler les obligations réglementaires en matière de communication ainsi que les outils à disposition. L'enquête réalisée lors de ces réunions a servi de base à l'élaboration d'un plan de formation à l'intention des bénéficiaires (pour 2017), alliant séminaires thématiques et ateliers pratiques.
- a préparé, avec le PO FEDER, la nouvelle campagne commune aux Programmes opérationnels FEDER et FSE. Celle-ci visera à : entretenir et accentuer la notoriété de l'action de l'Europe et des autorités publiques, développer un message générique en appui des messages ancrés localement, intensifier la pression publicitaire et favoriser l'appropriation et l'ancrage local.

Un appel à projets transnational a été lancé en 2016. Un soutien méthodologique a été mis en place via la rédaction de documents techniques et la création d'une adresse mail spécifique, afin de permettre l'introduction des candidatures mais également d'offrir un service de help desk, se traduisant par des réponses en ligne ou des réunions d'aide au montage de projets à la demande des opérateurs (voir point 14.3).

Pour rappel, les indicateurs repris en ce qui concerne l'assistance technique sont :

- Le respect de la règle N+3 : l'objectif pour 2023 est d'avoir respecté celle-ci à 100%. L'Autorité de Gestion et l'Agence FSE mettent tout en œuvre pour parvenir à cet objectif. Un suivi régulier est ainsi effectué en vue du respect de la première échéance fin 2017.
- Le nombre d'évaluations validées par le Comité de Suivi : les évaluations ont été décrites dans le plan d'évaluation. La 1ère évaluation de l'IEJ a été réalisée et approuvée par le Comité de Suivi de décembre 2015.
- Le maintien de l'emploi : celui-ci est une priorité importante pour l'Agence FSE ainsi que pour l'Autorité de Gestion et le Comité de Gestion de l'Agence FSE. Celui-ci a décidé de pourvoir directement à tout remplacement suite au départ d'un agent contractuel. Le temps du recrutement est réduit au maximum, dans le respect des règles administratives auxquelles est soumise l'Agence FSE. Au 31 décembre 2016, 30 agents contractuels financés par le FSE étaient en poste.

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Offrir un socle solide de connaissances de base à la portée du plus grand nombre. Tel pourrait être le

résumé du début de la programmation en matière de « gendermainstreaming ». En effet, la capitalisation des résultats et expériences des programmations antérieures a débouché sur la conception et la mise à disposition d'une autoformation en ligne, pérenne, permettant aux opérateurs FSE agréés (sans contingences temporelles ou spatiales) d'acquérir rapidement les connaissances basiques leur permettant d'intégrer le genre à chaque stade d'un projet FSE. L'outil a été conçu de manière à permettre le transfert des acquis, dans un souci de renforcement des capacités, pierre angulaire du soutien méthodologique de l'Agence FSE.

A l'instar des activités de communication et d'évaluation qui sont soutenues par un plan d'action, l'Agence FSE souhaite se doter d'un outil similaire en veillant à élargir sa réflexion à la diversité dans son ensemble, avec un accent particulier sur les migrants. A cet égard, il convient de préciser que des activités ont toujours été menées dans ces deux matières au cœur des projets FSE mais jamais dans le cadre d'un travail sur le renforcement des capacités.

En matière de diversité, l'approche choisie se trouve confortée par les demandes des opérateurs eux-mêmes et par les informations recueillies dans les rapports d'activités annuels, témoignant d'une intégration toujours plus forte de la diversité (handicap, origine, migrants, etc.) à la réflexion sur l'égalité des chances et du genre.

Pour ce qui est des migrants, l'approche promue par l'Agence FSE est confortée par le volontarisme de la Commission européenne en la matière et le dynamisme, déjà confirmé entre 2007-2013, des opérateurs dont les projets s'adressent principalement à ce public-cible spécifique.

L'Agence FSE souhaite favoriser les réflexions et le développement d'outils intégrés dans les trois domaines précités en les enrichissant de déclinaisons thématiques via des actions spécifiques.

Le plan « Genre, diversité et migrants » sera lancé en 2017, à un moment où l'état d'avancement des divers projets permettra d'identifier des besoins précis en matière de formation spécifique notamment, et de travailler sur des contenus exploitables, en termes de bonnes pratiques.

Un help desk « Diversité et communication » est également proposé aux opérateurs cofinancés dans le cadre de la Programmation 2014-2020. L'offre consiste en une analyse de leurs supports de communication par le Service Animation thématique de l'Agence FSE. Cette analyse s'oriente autour de trois critères : l'image, le langage et le contenu. Ces critères sont analysés au regard de différentes questions comme l'objectif du support, le public cible, le message à véhiculer, etc. Les éléments considérés sont, par exemple, l'équilibre numérique (nombre d'hommes et de femmes), leur rôle, la qualité de la représentation, la mesure dans laquelle le texte réussit à s'adresser aux hommes comme aux femmes, etc.

### **11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Si le Programme opérationnel ne contribue pas directement, via ses objectifs thématiques, au développement durable, les actions de formation auxquelles il réfère favorisent l'inclusion sociale et la

productivité durable des emplois.

L'autorité de gestion invite également les opérateurs à réduire l'empreinte énergétique et à intégrer cette dimension dans la mise en œuvre de leurs actions (montrer l'exemple aux stagiaires, trier les déchets, promouvoir les moyens de transport non ou peu polluants, etc.).

Les opérateurs mettent en place différentes actions pour répondre aux défis climatiques. Ils font part des efforts réalisés, au sein de leurs structures, en termes de réduction de la consommation d'énergie, de réduction des déchets ou encore de mobilité de leur personnel.

Pour la construction ou la rénovation de leur bâtiment (parfois via le FEDER), certains opérateurs tiennent compte du respect de l'environnement (choix des matériaux, orientation, récupération de chaleur, gestion des déchets, utilisation rationnelle de l'énergie, etc.).

Lors de la passation des marchés publics, certains opérateurs déclarent également être attentifs à introduire dans les cahiers de charge, si pertinent, des clauses environnementales.

Des modules de sensibilisation des stagiaires aux problématiques environnementales et autres animations sont également organisés. La réflexion sur cette thématique, en rapport avec les autres facteurs que sont par exemples le logement, la nourriture, la mobilité, la consommation, etc. pouvant aussi aller de pair avec la lutte contre la précarisation du public visé par les actions cofinancées et faire évoluer le dispositif d'insertion.

C'est le cas de l'Asbl Andage qui a organisé des modules de sensibilisation à la protection de l'environnement par la promotion de la mobilité douce (vélo ou marche à pied) ou encore la projection du documentaire « Demain » lors d'une soirée qui a rassemblé une centaine de personnes (partenaires du projet, bénéficiaires et leurs familles).

L'essence même des activités de certains projets se situe au centre de cette démarche et de cette réflexion environnementale.

Le projet de l'association « Droit et devoir », « Circuit découverte des métiers techniques et technologiques de la valorisation des déchets » propose une formation qui s'inscrit pleinement dans le cadre du développement durable avec un objet social (formation des jeunes NEET), un objet économique (apprentissage des techniques de valorisation en vue du réemploi), et un objet environnemental (apprendre à réduire les déchets en les valorisant). Elle a pour objectif d'accrocher les jeunes dans les métiers de la valorisation afin de les rendre acteurs directs de leur future vie professionnelle en luttant contre le changement climatique. La formation technique et technologique permet aux jeunes, de façon très concrète, de lutter contre les changements climatiques par des ateliers pratiques.

#### 11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>

Concernant le soutien utilisé pour atteindre les objectifs liés au changement climatique, sur base des déclarations de solde introduites par les opérateurs, et tenant compte des pourcentages repris dans le « tableau 11 – Dimension 6 du PO », un montant de 15.340.907,97 € a été consommé et certifié au 31.12.2016 à la CE, exclusivement dans le cadre de l'Axe 4, soit 1,29% au regard de la programmation 2014 - 2020.

Pour rappel, les montants FSE liés à l'objectif de lutte contre le changement climatique dans le cadre du programme et par axe sont les suivants :

- Axe 1 : 2.239.405,00 € soit une proportion d'allocation de 0,36 %
- Axe 2 : 3.759.001,00 € soit une proportion d'allocation de 0,61%
- Axe 3 : 1.999.469,00 € soit une proportion d'allocation de 0,33%
- Axe 4 : 999.358,00 € soit une proportion d'allocation de 0,16%

TOTAL : 8.997.233,00 €, soit une proportion de 1,46%.

Aussi, tenant compte du fait que 1,46 % du budget devrait contribuer au développement durable, et au regard du montant certifié au 31.12.2016, un montant de 223.977,26 € a été dédié à cette problématique

#### 11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

Le partenariat constitue un principe horizontal de l'accord de partenariat et du programme opérationnel FSE Wallonie-Bruxelles 2020.eu. Les partenaires sont impliqués de manière concrète dans le suivi du programme opérationnel au moyen d'une information préalable aux Comités de suivi (deux par an en plus des éventuelles procédures écrites) ainsi qu'à une participation active à ceux-ci.

A ce titre, en tant que membre du Comité de suivi, ils participent à la mise en œuvre du programme notamment par l'approbation des critères de sélection des mesures (2014), l'approbation du plan de communication et du plan d'évaluation (2015) mais également par une information sur l'état d'avancement opérationnel et financier et l'adoption des rapports d'activités.

En ce qui concerne le plan d'évaluation, le Comité de suivi l'approuve ainsi que toute modification

apportée à celui-ci. Il examine les résultats des évaluations menées avant la transmission de ceux-ci à la Commission européenne, peut faire des observations à l'Autorité de gestion en ce qui concerne l'évaluation du programme. Il en est de même pour l'adoption des rapports annuels de mise en œuvre du Programme opérationnel.

Le Comité d'évaluation accompagne les missions d'évaluation reprises dans le plan. Il associe à ses travaux, quand la situation le requiert et notamment en fonction de la thématique des évaluations à mettre en œuvre, tout organisme dont l'expertise s'avère nécessaire et donc, à ce titre, les partenaires. De la même manière, à la demande du Comité d'évaluation, les organismes intermédiaires sont, le cas échéant, sollicités pour livrer des données et/ou une expertise dans les domaines relevant de leurs compétences.

Des séances de restitution des résultats seront organisées pour les évaluations réalisées à la demande de l'Autorité de gestion dans le cadre du plan d'évaluation. Elles seront également destinées aux représentants des partenaires membres du Comité de suivi tels que visés à l'article 5 du Règlement général n°1303/2013. Cela s'inscrit dans une démarche générale d'information à l'ensemble des acteurs concernés.

Le partenariat avec l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) contribue depuis plusieurs programmations au processus d'évaluation des programmes opérationnels FSE. L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse et l'Observatoire bruxellois de l'Emploi sont également associés à ce processus.

Des collaborations sur des thématiques bien précises telles que l'Initiative pour l'emploi des jeunes sont également prévues avec les Ministres fonctionnellement compétents pour la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse (mise en place d'un Comité de pilotage GJ à Bruxelles et en Wallonie), tant à Bruxelles (Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale) qu'en Wallonie (Ministre de l'Emploi et de la Formation).

Un processus similaire sera prévu pour le suivi du « Plan Egalité, Diversité et Migrants ».



**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

**Evaluation de l'IEJ 2015-2016**

La première évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), telle que développée au point 4 du présent rapport, a été finalisée en 2016. Le rapport final ayant été accepté le 21 mars 2016. Les résultats de celle-ci ont déjà été présentés dans le rapport 2015.

**Préparation au rapport d'avancement 2017 de l'Accord de partenariat**

A l'initiative du Département de la Coordination des Fonds Structurels du Service public de Wallonie qui assure la coordination de l'Accord de Partenariat (AP) depuis le second semestre 2016, des réunions entre les entités fédérées ont débuté à l'automne 2016, afin de garantir la bonne conduite des travaux relatif au rapport d'avancement de l'AP. La coordination et les contributions nécessaires à l'élaboration du rapport ont été attribuées afin de rencontrer l'échéance du 31 août 2017. Les administrations concernées ont été invitées à fournir toutes les informations nécessaires selon un calendrier défini. A l'occasion de ces réunions, la méthodologie et le tableau de bord proposés ont été discutés et entérinés.

Status	Name	Fund	Year of finalizing evaluation	Type of evaluation	Thematic objective	Topic	Findings (in case of executed)	Follow up (in case of executed)
--------	------	------	-------------------------------	--------------------	--------------------	-------	--------------------------------	---------------------------------

## **12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

Le marché destiné à accompagner le Plan de communication conjoint FSE-FEDER jusqu'en 2018 a été lancé le 22 janvier 2016. Les soumissionnaires avaient jusqu'au 21 mars 2016 pour remettre leur offre.

Le montant du marché s'élève à 1.800.000 euros TTC dont 70% correspondent à des achats médias. La campagne doit se dérouler en minimum deux vagues : la première visant à mémoriser, générer de la notoriété et créer des liens et la seconde, à démontrer et crédibiliser. L'attribution du marché doit intervenir en début d'année 2017.

Les axes de cette nouvelle campagne de communication doivent permettre d'atteindre quatre grands objectifs : entretenir et accentuer la notoriété de l'action de l'Europe et des autorités publiques ; développer un message générique en appui des messages plus ancrés localement ; intensifier la pression publicitaire et favoriser l'appropriation affective et l'ancrage local. Parmi les éléments d'action principaux, on peut citer le recours au « storytelling vérité » avec une mise en avant des citoyens bénéficiaires directs des projets cofinancés ainsi qu'un renforcement de l'ancrage local ; des supports de communication transversaux ; une présence médiatique renforcée ; la réalisation de capsules vidéo et un renforcement de l'adhésion et de la mise en réseau des porteurs de projets, sans oublier les événements annuels.

A noter qu'un clip de clôture de la campagne précédente, réalisé fin 2015, fut utilisé et diffusé (site « Plus haut », Facebook et YouTube) en 2016 afin de garder vivante la mémoire de ce qui a été réalisé grâce aux fonds FSE et FEDER. Le format choisi était un clip présentant trois témoignages de bénéficiaires de projets dont le quotidien a été amélioré par des projets FSE ou FEDER.

Suite au lancement d'un nouvel appel à projets en 2016, un relais d'information a été fait sur le site « Plus Haut » ainsi que via une campagne média avec des insertions dans les quotidiens « La Libre », 'L'Echo » (en octobre 2016) et dans le périodique wallon « Dynamisme » (en décembre 2016).

Dans le cadre de ses activités d'appui méthodologique aux bénéficiaires du FSE, l'Agence FSE a organisé deux séminaires le 23 juin 2016 à Namur et le 15 septembre 2016 à Bruxelles. L'objectif était de présenter ou rappeler les obligations réglementaires en matière de communication ainsi que les outils à disposition (template de l'affiche de présentation du projet et du soutien du FSE ; note d'information à destination des stagiaires (papier, powerpoint, audio, braille) ; emblème et logos téléchargeables ; plaquettes pour affichage intérieur ou extérieur; matériel promotionnel (nouveau système de commande ou prêt) ; « help desk » communication et diversité. L'enquête réalisée lors de ces réunions a servi de base à l'élaboration d'un plan de formation à l'intention des bénéficiaires, alliant séminaires thématiques et ateliers pratiques (élaboration d'un plan de communication, amélioration de la communication sur internet, etc.). Les premières activités, outre une offre, à destination des opérateurs, en matériel promotionnel mise à jour, sont prévues pour le second semestre de l'année 2017.

Un événement annuel fut également organisé le 28 mai 2016. L'Agence FSE fut invitée à participer aux « Portes ouvertes des institutions européennes », au Berlaymont, siège de la Commission européenne, à Bruxelles. L'Agence FSE eut l'occasion de présenter ses activités et notamment, le clip de clôture précité. Elle était accompagnée de deux projets FSE, ayant pour cible principale les jeunes. Il s'agissant du projet Construction 2022, promu par le Forem et qui, pour l'occasion, proposait au public de s'essayer à la

conduite (virtuelle) d'engins de construction ainsi que des projets I.Teenagers et Algot, développés par Technobel, et qui favorisent une remobilisation du jeune autour de son projet socioprofessionnel, en utilisant les nouvelles technologies et notamment, le « serious game ».

Pendant l'année 2016, l'Agence FSE a continué à jouer son rôle de « help-desk » en répondant de manière systématique aux questions des bénéficiaires, relatives, le plus souvent, à la bonne compréhension des règles de publicité des actions cofinancées ou à la possibilité d'obtenir un soutien dans l'organisation d'événements ponctuels, sans oublier la demande d'objets promotionnels et l'aide à la confection des affiches de présentation des projets.

Début 2016 furent créés, d'une part, une affiche de présentation du Fonds social européen, à destination des bénéficiaires et d'autre part, un template (dont l'utilisation est facultative) aidant les bénéficiaires à réaliser l'affiche de présentation de leur projet, telle que prévue par la réglementation. De la même manière, la note de présentation à l'attention des stagiaires a fait l'objet d'une édition en braille et d'une transcription audio. L'ensemble de ces outils sont mis à la disposition des opérateurs sur simple demande auprès de l'Agence FSE.

En 2016, l'Agence FSE a également initié un projet d'exposition photos. Pour sa première édition, celle-ci se concentre sur les projets cofinancés par l'Initiative Emploi Jeunes et leurs bénéficiaires. Le Collectif HUMA (<http://www.collectifhuma.com>) a été sélectionné via marché public et a été chargé de réaliser un reportage photos. Les quatre photographes se sont rendus dans une vingtaine de projets volontaires pour cette démarche et cofinancés par le FSE et l'IEJ entre septembre et décembre 2016. L'IEJ se démarquant par son côté humain, les photos de personnes en formation ont été privilégiées. Un portfolio de quelques 200 photos a été délivré à l'Agence FSE. La préparation de cette exposition photos se poursuivra en 2017 par l'identification des lieux susceptibles d'accueillir l'exposition photos et par l'organisation de l'exposition proprement dite et ce, dans les Provinces de Liège et Hainaut ainsi que dans la Région de Bruxelles-Capitale.

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**Renforcement de la capacité des bénéficiaires du FSE**

Dans le cadre de ses activités d'appui méthodologique aux bénéficiaires du FSE, l'Agence FSE a organisé deux séminaires le 23 juin 2016 à Namur et le 15 septembre 2016 à Bruxelles. L'objectif était de présenter ou rappeler les obligations réglementaires en matière de communication mais également de renforcer leur capacité à communiquer sur le Fonds social européen par la mise à disposition de différents outils (template de l'affiche de présentation du projet et du soutien du FSE, note d'information à destination des stagiaires (papier, powerpoint, audio, braille), emblème et logos téléchargeables, plaquettes pour affichage intérieur ou extérieur, matériel promotionnel (nouveau système de commande ou prêt), information sur le « help desk » communication et diversité).

L'Agence FSE a continué à promouvoir deux autoformations (communication et gendermainstreaming), capitalisant les acquis des programmations antérieures et permettant aux opérateurs FSE agréés (sans contingences temporelles ou spatiales) d'acquérir rapidement les connaissances basiques dans les domaines précités. L'outil a été conçu afin de favoriser le transfert des acquis, dans un souci de renforcement des capacités, pierre angulaire du soutien méthodologique de l'Agence FSE.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'IEJ, l'Agence FSE est restée à la disposition des opérateurs pour examiner avec eux les difficultés de mise en œuvre, notamment quant à la vérification du statut de NEETs des stagiaires. Les comités d'accompagnement sont un lieu privilégié pour aborder les questions pratiques des opérateurs sur ce sujet mais également sur la problématique de l'accrochage des jeunes. Un groupe de travail a également réuni l'ensemble des opérateurs actifs sur l'IEJ en Wallonie (Liège et Hainaut) afin d'échanger leur expérience sur l'identification du statut des stagiaires NEETs.

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

Le Programme opérationnel ne prévoit pas d'actions interrégionales mais bien la mise en œuvre d'activités transnationales (via l'Assistance technique), qui sont, quant à elles, au cœur du travail quotidien de l'Agence FSE.

Au cours de l'année 2016, l'Agence FSE a mis en œuvre la coopération transnationale via la participation aux réseaux transnationaux européens et la préparation et le lancement d'un appel à projets transnational.

L'Agence FSE a activement participé, dès leur genèse et dans la continuité de son expérience en la matière, aux réseaux thématiques (Thematic Networks-TN) mis en place par la Commission européenne, avec l'aide de l'Association européenne pour l'information sur le développement local (AEIDL). Sur la base des priorités d'investissement choisies dans son Programme opérationnel, elle a décidé de rejoindre 6 TN : Employment, Youth Employment, Learning & Skills, Social Economy, Inclusion, Migration et Simplification.

En 2016, le TN Learning & Skills s'est penché sur l'amélioration des compétences grâce aux systèmes d'apprentissages basés sur le travail. C'est dans ce cadre que l'Agence FSE a co-organisé une visite d'étude au Centre de compétences Environnement de Mons. En plus de représentants de la Commission européenne, de l'Agence FSE et de la société AEIDL, cinq Etats membres étaient représentés : la Croatie, la Grèce, la Hongrie, l'Italie et la Pologne. La rencontre a permis le transfert de bonnes pratiques, notamment aux délégations hongroise et croate, désireuses de favoriser la mise en place de structures similaires dans leur pays.

Après plusieurs mois de préparation administrative, c'est le 28 novembre 2016 qu'a été lancé le premier appel à projets transnational qui portait sur six thèmes : emploi, emploi des jeunes, apprentissage et compétences, économie sociale, inclusion et migrants. L'appel à projets était destiné aux projets FSE 2014-2020 agréés et toujours actifs, avec l'obligation de trouver des partenaires transnationaux remplissant les mêmes conditions et d'être porteurs d'une triple valeur ajoutée cumulative (au niveau du projet, du portefeuille et des dispositifs), sans oublier d'assurer l'intégration de thématiques transversales telles que l'égalité entre les hommes et les femmes ou, de manière optionnelle, l'innovation sociale. A noter que la mobilité transnationale des stagiaires n'était pas une activité éligible.

Une adresse mail spécifique fut créée, afin de permettre l'introduction des candidatures mais également d'offrir un service de help desk, se traduisant par des réponses en ligne ou des réunions d'aide au montage de projets à la demande des opérateurs. L'appel à projets devait se clôturer le 24 mars 2017.

#### **14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

#### 14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

#### 14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

En ce qui concerne les groupes énoncés ci-avant les évolutions les plus significatives depuis le démarrage de la programmation sont :

##### Les migrants

En Wallonie, la politique d'insertion socioprofessionnelle en faveur des personnes étrangères ou d'origine étrangère a été fortement renforcée, et articulée (avec différenciation) à la politique d'intégration sociale des primo-arrivants (soutenue principalement par l'AMIF) notamment menée dans le cadre de l'Action sociale. En Région de Bruxelles-Capitale (RBC), une articulation similaire est développée, avec coordination de la mise à l'emploi (et de la lutte contre les discriminations à l'emploi) par Actiris (PO FSE spécifique).

9.118 personnes étrangères ont participé aux dispositifs cités plus haut en 2014, contre 17.875 en 2015 et 22.406 en 2016. Le taux d'insertion du public précité devrait être disponible en 2018 (sur la base d'une cohorte ayant terminé les actions FSE fin 2016).

##### Les personnes handicapées

Tant en Wallonie qu'à Bruxelles, l'insertion socioprofessionnelles des personnes handicapées s'inscrit dorénavant dans un cadre plus global et plus intégré d'amélioration de la qualité de la vie, via l'intégration dans le marché ouvert de la formation, de l'emploi etc. en évitant le cloisonnement marché ouvert/marché protégé. En 2014-2020, le FSE y concourt par des projets ou actions spécifiques :

- En matière de garde d'enfants de demandeurs d'emploi, en 2014-2020, seuls les services de garde accueillant des « enfants à besoins spécifiques » sont éligibles. Le FSE intervient dans l'adaptation des lieux d'accueils, la formation des puéricultrices (dotation FSE 2014 – 2016 : 390.819 €, dont 352.355 € en 2016 avec 588 enfants accueillis).
- L'accompagnement du public cible à partir de la dernière année de l'enseignement spécialisé dans son insertion socio-professionnelle s'étend en 2014-2020 à tout l'enseignement spécialisé de la FWB (dotation FSE 2014 – 2016 : 834.282 € avec 637jeunes suivis en 2016).
- En RBC, le Service PHARE noue, grâce au FSE, un partenariat avec les Asbl qu'il agréée, afin qu'elles accompagnent les stagiaires handicapés vers les formations offertes par Bruxelles-Formation et ses partenaires (dotation FSE 2014 – 2016 : 674.942 € avec 147 stagiaires en 2016).

##### Les chômeurs de longue durée



Tant en Wallonie qu'en RBC, en 2014 – 2020, ont été systématiquement mis en place des « plans individualisés d'insertion » et un suivi intensifié des chômeurs de longue durée, avec sanction en cas de non-respect des programmes convenus.

Il est difficile d'évaluer la dotation financière pour ce public, vu que le PO ne lui dédie pas exclusivement d'actions ou de projets. Toutefois, 32.160 personnes participent à une action FSE en 2016. Quand on sait que le nombre total de participants est de 146.999, toute chose étant égales, on peut estimer que 20 % du budget FSE (hors AT) concerne ce public, soit 16.555.648 € en 2016.

### **Insertion professionnelle des jeunes**

Outre l'IEJ, l'Axe 4 prévoit également la formation – accompagnement - insertion des jeunes non-NEET. La dotation financière de 2014 – 2016 est de 52.526.294,96 €, dont 12.778.294,65 € (hors IEJ) et 39.748.048,31 € (IEJ). Au sein de l'Axe, 57.348 (dont 35.699 pour l'IEJ) jeunes ont bénéficié du FSE en 2016.

Les jeunes pouvaient participer à certaines actions déployées dans les autres Axes.

Au niveau du PO, 13.293 jeunes de 15 à 24 ans ont participé aux actions FSE précitées en 2014, 61.670 en 2015 et 76.616 en 2016.

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
**[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU**  
**PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°**  
**1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

**18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]**

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

## Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

## Résultats de la dernière validation

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.10	L'axe prioritaire 4 doit relever d'un seul Fonds.